

Assistance à la personne à domicile

Secteur
de formation

Santé

19

Assistance à la personne à domicile

Secteur
de formation

19

Santé

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

Équipe de production

Coordination

Lise Gélinas

Responsable de secteur de formation, Santé
Direction des programmes et de la veille sectorielle,
ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Conception et rédaction

Julie Audet

Conseillère en élaboration de programmes

Sylvie Gendreau

Auxiliaire familiale et sociale, enseignante
Commission scolaire de Montréal

Lucie Marchessault

Conseillère en élaboration de programmes

Collaboration spéciale

Sonia Bergeron

Infirmière clinicienne, enseignante
Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Christine Simard

Infirmière, enseignante
Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des
communications du ministère de l'Éducation, du Loisir et
du Sport

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale des
programmes et du développement du ministère de
l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007–07-00782

ISBN 978-2-550-51217-2 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-51218-9 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à la participation de nombreux collaborateurs et collaboratrices des milieux de l'éducation et du travail. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes.

Milieu de l'éducation

Lise Bécotte

Centre de formation professionnelle Bel-Avenir
Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Alain Coulombe

Institut de formation Santé Régie

Carolle Gagné

Centre de formation professionnelle Fierbourg
Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Hélène Hudon

Centre de formation professionnelle Fierbourg
Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Lynda Lévesque

École des métiers des Faubourgs de Montréal
Commission scolaire de Montréal

Johanne Tremblay

Centre de formation professionnelle du Fleuve-et-des-Lacs
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

Nathalie Bélanger

Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir
Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup

Marlyne Falardeau

École de formation professionnelle de Saint-Hyacinthe
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Raymonde Guérin-Gagnon

Centre de formation professionnelle Vingt-Quatre-Juin
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Gisèle Lamont

Centre de formation professionnelle Compétences 2000
Commission scolaire de Laval

Gilles Tardif

Centre Vision 20-20
Commission scolaire des Bois-Francs

Isabelle Viens

Centre Vision-Avenir
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Milieu du travail

Martine Allen

Centre de santé et de services sociaux de Québec-Sud
(CLSC-CHSLD Basse-ville-Limoilou-Vanier)

Céline De Launière

Fédération québécoise des centres de réadaptation en
déficience intellectuelle

Thérèse Dubé

Représentante de l'Association des établissements de
réadaptation en déficience intellectuelle

Réal Gauvin

Office des professions du Québec

Serge Hamel

Service de la planification et du développement
de la main-d'œuvre
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Jacinthe Normand

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Giselle Rivet

Association des auxiliaires familiales et sociales du Québec

Monic Bouchard

Centre de santé et de services sociaux de Québec-Sud
(CLSC-CHSLD Haute-ville-des-Rivières)

Monique Delorme

Corporation du Centre de réadaptation
Lucie-Bruneau

Patrice Gagnon

CLSC Côte-des-Neiges, Métro et Parc Extension

Liette Girard

CLSC de Hull

Micheline Lécuyer

Direction de la formation et de l'admission
Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires
du Québec

Dorothée Ouellet

CLSC Verdun-Côte-Saint-Paul

Table des matières

Présentation du programme d'études professionnelles.....	1
Éléments constitutifs	1
Aspects de mise en œuvre	3
Synthèse du programme d'études	5
Particularités du programme d'études	6
Première partie	
Buts du programme d'études.....	9
Intentions éducatives	10
Énoncés des compétences du programme d'études.....	11
Matrice des compétences	11
Harmonisation	13
Deuxième partie	
Compétences du programme d'études	
Métiers et formation	17
Besoins des clientèles.....	21
Infections et contamination	25
Éthique des métiers	29
Relation aidante	33
Interaction en équipe.....	37
Maladies et incapacités physiques	41
Approches en santé mentale	47
Procédés de soins d'assistance.....	53
Premiers secours	59
Soins palliatifs	65
Recherche d'emploi	69
Activités de la vie quotidienne.....	71
Activités occupationnelles	75
Réalité familiale et sociale.....	79
Activités de la vie domestique.....	83
Médicaments et soins invasifs d'assistance	87
Assistance à domicile.....	93

Présentation du programme d'études professionnelles

Le programme d'études professionnelles présente les compétences nécessaires pour exercer un métier ou une profession au seuil d'entrée sur le marché du travail. De plus, la formation permet au travailleur et à la travailleuse de développer une polyvalence qui lui sera utile dans son cheminement professionnel ou personnel.

Le programme d'études est constitué d'un ensemble cohérent de compétences à développer. Il précise les cibles des apprentissages et les grandes orientations à privilégier pour la formation. Les compétences sont liées à la maîtrise des tâches du métier ou de la profession ou encore à des activités de travail ou de vie professionnelle ou personnelle, le cas échéant. Les apprentissages attendus de l'élève se réalisent dans un contexte de mise en œuvre de la compétence et visent un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser.

Conformément à la Loi sur l'instruction publique¹, « les programmes d'études comprennent des objectifs et un contenu obligatoires et peuvent comprendre des objectifs et un contenu indicatifs qui doivent être enrichis ou adaptés selon les besoins des élèves qui reçoivent les services ». Pour la compétence traduite en comportement, les composantes obligatoires englobent l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation et les critères de performance et, pour la compétence traduite en situation, les rubriques correspondantes.

À titre indicatif, le programme d'études présente une matrice des compétences, des intentions éducatives, les savoirs liés à chaque compétence et les balises relatives aux savoirs. Pour chacune des compétences, une durée est suggérée. Toutes les composantes formulées à titre indicatif dans le programme d'études peuvent être enrichies ou adaptées selon les besoins de l'élève, de l'environnement et du milieu de travail.

Éléments constitutifs

Buts du programme d'études

Les buts du programme d'études présentent le résultat recherché au terme de la formation et une description générale du métier; ils reprennent les quatre buts généraux de la formation professionnelle.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives sont des visées pédagogiques qui présentent des orientations à favoriser dans la formation de l'élève en matière de grandes habiletés intellectuelles ou motrices, d'habitudes de travail ou d'attitudes. Elles touchent généralement des aspects significatifs du développement personnel et professionnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites en ce qui concerne les buts du programme d'études ou les compétences. Elles visent à orienter l'action pédagogique attendue pour mettre en contexte les apprentissages des élèves, avec les dimensions sous-jacentes à l'exercice d'un métier ou d'une profession. Les intentions éducatives peuvent guider les établissements dans la mise en œuvre du programme d'études.

Compétence²

La compétence est le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches, des activités de vie professionnelle ou personnelle, et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs : connaissances et habiletés de divers domaines, stratégies, perceptions, attitudes, etc.

1 Voir à ce sujet l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. 1-33.3) (www.mels.gouv.qc.ca/lancement/LIP/index.htm).

2 Pour une explication plus complète de la compétence en formation professionnelle, voir : QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *Cadre de référence sur la planification des activités d'apprentissage et d'évaluation, Formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec, 2005, pages 8 à 12. On peut trouver l'information à l'adresse suivante : <http://www.inforoutefpt.org>.

La compétence en formation professionnelle est traduite en comportement ou en situation. Elle présente des repères et des exigences précises en termes pratiques pour l'apprentissage.

1 Compétence traduite en comportement

La compétence traduite en comportement décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui décrivent les aspects essentiels à la compréhension de la compétence, sous forme de comportements particuliers. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.
- *Le contexte de réalisation*, qui correspond à la situation lors de la mise en œuvre de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte vise à reproduire une situation réelle de travail et ne décrit pas une situation d'apprentissage ou d'évaluation.
- *Les critères de performance*, qui définissent des exigences à respecter et accompagnent soit les éléments de la compétence, soit l'ensemble de la compétence. Pour chacun des éléments, les critères de performance permettent de porter un jugement sur l'acquisition de la compétence. Pour l'ensemble de la compétence, ils décrivent des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité et donnent des indications sur la performance recherchée ou sur la qualité globale du produit ou du service attendu.

2 Compétence traduite en situation

La compétence traduite en situation décrit la situation éducative dans laquelle se trouve l'élève pour effectuer ses apprentissages. Les actions et les résultats varient selon les personnes. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui mettent en évidence les éléments essentiels de la compétence et permettent une meilleure compréhension de celle-ci quant à l'intention poursuivie. Les éléments de la compétence sont au cœur de la mise en œuvre de cette situation éducative.
- *Le plan de mise en situation*, qui décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Le plan de mise en situation comporte habituellement les moments-clés d'apprentissage traduits en trois étapes reliées à l'information, la réalisation et la synthèse.
- *Les conditions d'encadrement*, qui définissent les balises à respecter par l'enseignante ou par l'enseignant et les moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- *Les critères de participation*, qui décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases de la situation éducative.

Savoirs liés

Les *savoirs liés à la compétence* et les *balises* sont fournis à titre indicatif. Les savoirs liés définissent les apprentissages les plus significatifs que l'élève est appelé à faire pour mettre en œuvre et assurer l'évolution de la compétence. Les savoirs liés sont en relation avec le marché du travail et sont accompagnés de balises qui renseignent sur leur champ d'application, leur niveau de complexité ou leur

contenu de formation. Les savoirs liés comprennent généralement des apprentissages en relation avec les connaissances, les habiletés, les attitudes, etc.

Durée

La durée totale du programme d'études est prescrite. Elle est associée au temps d'enseignement qui inclut l'évaluation des apprentissages, l'enrichissement ou l'enseignement correctif, selon les besoins de l'élève. La durée associée à la compétence indique le temps nécessaire qu'il faut pour la développer.

Le temps d'enseignement est assorti au temps de formation, temps moyen évalué au moment de l'élaboration du programme d'études pour l'acquisition de la compétence et pour l'évaluation des apprentissages. La durée est importante pour l'organisation de la formation.

Unités

L'unité est un étalon qui sert à exprimer la valeur de chacune des compétences. L'unité correspond à quinze heures de formation.

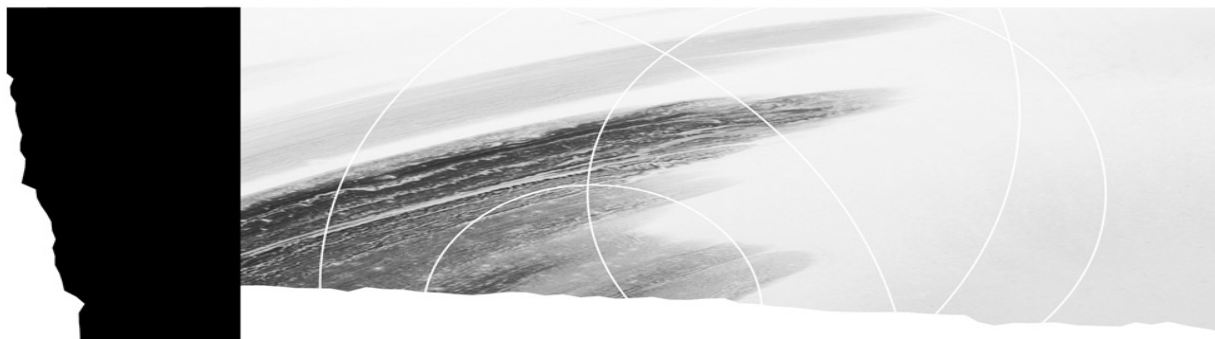
Aspects de mise en œuvre

Approche programme

L'approche programme s'appuie sur une vision d'ensemble du programme d'études et de ses différentes composantes (buts, intentions éducatives, compétences, etc.). Elle nécessite la concertation entre tous les acteurs concernés que ce soit au moment de concevoir le programme d'études, au moment de planifier et réaliser sa mise en œuvre, ou encore à celui d'évaluer ses retombées. Elle consiste à faire en sorte que l'ensemble des interventions et des activités proposées visent les mêmes finalités, souscrivent aux mêmes orientations. Pour l'élève, l'approche programme rend la formation plus signifiante car les apprentissages se présentent en un tout davantage cohérent.

Approche par compétences

L'approche par compétences, pour l'enseignement en formation professionnelle, se traduit par une philosophie d'intervention visant à amener l'élève à mobiliser des ressources individuelles, à agir, réussir et progresser dans différents contextes, selon des performances définies, et avec tous les savoirs nécessaires. L'approche par compétences se réalise à travers des situations reflétant la vie professionnelle et personnelle.



5317***Assistance à la personne à domicile***

Année d'approbation : 2007

Type de sanction :	Diplôme d'études professionnelles
Nombre d'unités :	65
Nombre de compétences :	18
Durée totale :	975 heures

Pour être admis au programme d'études *Assistance à la personne à domicile*, il faut satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu.
- OU
- La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre, ou des apprentissages reconnus équivalents.
- OU
- La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les cours de langue d'enseignement FRA 3034-1 ou des apprentissages reconnus équivalents.

N.B. La condition relative à la concomitance n'est pas applicable à cette catégorie.

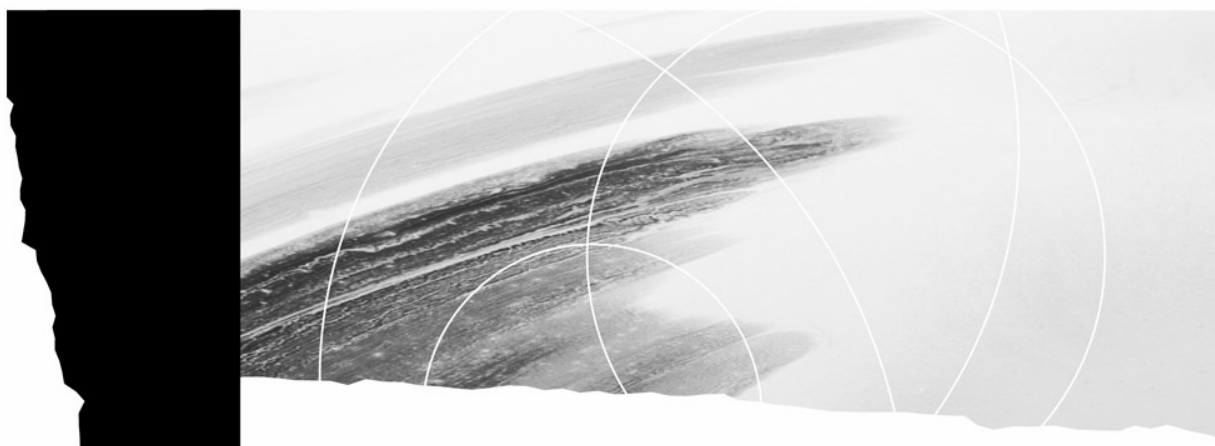
La durée du programme d'études est de 975 heures; de ce nombre, 405 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 570 heures, à l'acquisition de compétences générales liées à des activités de travail ou de vie professionnelle. Le programme d'études est divisé en 18 compétences dont la durée varie de 15 heures à 120 heures. Cette durée comprend le temps consacré à l'enseignement, à l'évaluation des apprentissages, à l'enrichissement, et à l'enseignement correctif.

Particularités du programme d'études

Le présent programme d'études partage un ensemble de douze compétences avec celui d'*Assistance à la personne en établissement de santé (DEP 5316)*. Celles-ci préparent l'élève à se projeter non seulement au domicile de l'usager – qui est le milieu de travail traditionnel de l'auxiliaire – mais aussi dans des situations représentatives des milieux de vie et des unités de soins, ces derniers référant au milieu de travail traditionnel des préposées et préposés.

C'est pourquoi l'auxiliaire diplômée ou diplômé qui souhaiterait au surplus devenir préposée diplômée ou préposé diplômé, pourrait ne suivre que 210 heures d'enseignement spécifiques à ce programme d'études. En effet, à titre de titulaire du diplôme d'études professionnelles *Assistance à la personne à domicile (5317)*, une équivalence additionnelle correspondant aux unités rattachées à une compétence visant l'intégration d'apprentissages en milieu de travail, pourrait lui être reconnu après l'acquisition des dernières compétences requises dans le programme d'études *Assistance à la personne en établissement de santé (DEP 5316)*.

Rappel de la compétence	Code	Numéro	Durée	Unités
Métiers et formation	251472	1	30	2
Besoins des clientèles	251483	2	45	3
Infections et contamination	251492	3	30	2
Éthique des métiers	251502	4	30	2
Relation aidante	251522	5	30	2
Interaction en équipe	251532	6	30	2
Maladies et incapacités physiques	251543	7	45	3
Approches en santé mentale	251554	8	60	4
Procédés de soins d'assistance	251568	9	120	8
Premiers secours	251572	10	30	2
Soins palliatifs	251581	11	15	1
Recherche d'emploi	251591	12	15	1
Activités de la vie quotidienne	251647	13	105	7
Activités occupationnelles	251655	14	75	5
Réalité familiale et sociale	251666	15	9	6
Activités de la vie domestique	251673	16	45	3
Médicaments et soins invasifs d'assistance	251684	17	60	4
Assistance à domicile	251698	18	120	8



Première partie

Buts du programme d'études

Intentions éducatives

Énoncés des compétences

Matrice des compétences

Harmonisation

Buts du programme d'études

Le programme *Assistance à la personne à domicile* prépare à l'exercice de la fonction de travail d'*auxiliaire en milieu de vie et à domicile* qui nécessite d'exercer des activités variant selon le mode d'organisation du travail. Ce programme s'appuie sur les récentes lois, politiques et orientations ministérielles régissant les services de santé et les services sociaux. Il s'inspire des concepts intégrateurs, comme l'approche en milieu de vie et l'approche globale de la personne.

Les personnes formées à l'intérieur de ce programme sont susceptibles de travailler dans les réseaux public, privé et communautaire de la santé, notamment pour donner du soutien à domicile, ainsi que dans divers milieux de vie offrant des soins et des services d'assistance à la personne, comme les résidences, les foyers de groupe ou des milieux de même nature.

La personne formée dans l'un ou l'autre des deux programmes précités peut être amenée à offrir des soins et des services d'assistance en rapport avec des maladies et des incapacités physiques ou mentales à une clientèle de tout âge à partir d'un plan d'intervention. Ce travail consiste à offrir les soins d'assistance pour lesquels elle est formée, à soutenir la clientèle dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne, à l'assister dans l'organisation de son milieu de vie, à assurer sa sécurité et à intervenir en situation de crise ou d'urgence. Cette personne peut également être appelée à favoriser l'intégration et la socialisation des personnes dans des activités individuelles ou communautaires. L'ensemble de ces tâches nécessite d'établir une relation de confiance avec la clientèle et ses proches.

L'auxiliaire reçoit également une formation pour offrir des soins et des services à domicile. Elle ou il doit suppléer à l'incapacité de clientèles vulnérables ou à risque dans la réalisation des activités de leur vie domestique, comme la préparation des repas. Elle ou il est appelé à conseiller la clientèle dans ses habitudes de vie et à apporter un soutien dans l'exercice du rôle parental, s'il y a lieu. L'exercice de cette fonction de travail d'auxiliaire a pour objet de répondre aux besoins généraux de la personne, de suppléer à ses incapacités, de maintenir et de favoriser son autonomie, de l'accompagner et de la soutenir dans sa vie quotidienne et sa vie domestique, tout en tenant compte des problématiques familiales et sociales qui peuvent interférer.

Dans l'exécution de ses tâches, l'auxiliaire est en contact continu avec la clientèle. De plus, elle ou il travaille en étroite collaboration avec l'équipe interdisciplinaire afin d'apporter des suggestions variées et de transmettre des observations relativement à l'état de santé, au comportement ainsi qu'aux besoins de la personne et de ses proches. Ainsi, elle ou il participe à l'identification des besoins de la clientèle, à l'élaboration du plan d'intervention et à la réalisation de celui-ci. Elle ou il contribue de façon significative au suivi de la clientèle.

À domicile, l'auxiliaire travaille de façon individuelle, ce qui nécessite de faire preuve de perspicacité et de débrouillardise, d'agir avec discernement, de pouvoir se débrouiller avec les moyens du bord et de s'adapter continuellement aux gens et aux situations changeantes. Elle ou il doit manifester de la vigilance pour détecter toute anomalie chez la personne aidée et dans son contexte de vie.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, le programme d'études *Assistance à la personne à domicile* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'un métier, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités qui sont associés à un métier;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).

- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier du métier choisi;
 - lui faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleur ou travailleuse.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie, sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Intentions éducatives

Le programme d'études professionnelles *Assistance à la personne à domicile* vise à développer les attitudes et comportements suivants jugés indispensables à l'exercice du métier par les milieux de l'éducation et du travail :

- La capacité de porter un regard critique sur sa pratique.
- La capacité d'exercer son autonomie et son sens de l'initiative.
- La capacité de s'adapter aux personnes, aux différentes situations et à l'environnement de travail.
- La capacité d'exercer son jugement dans les gestes posés et les prises de décisions.
- La capacité d'organiser son travail de façon efficace.

Énoncés des compétences du programme d'études

Liste des compétences

- Se situer au regard des métiers et de la démarche de formation.
- Considérer les besoins des clientèles dans une approche globale de la personne.
- Prévenir les infections et la contamination.
- Adopter des comportements professionnels conformes au décorum et à l'éthique des métiers.
- Établir une relation aidante.
- Interagir au sein d'une équipe.
- Considérer les manifestations de maladies et d'incapacités physiques ainsi que les besoins particuliers des personnes atteintes.
- Adopter des approches relationnelles avec des personnes présentant des problèmes de santé mentale, des déficits cognitifs ou des incapacités intellectuelles.
- Appliquer des procédés de soins d'assistance.
- Dispenser les premiers secours.
- Assister les personnes en soins palliatifs.
- Utiliser des moyens de recherche d'emploi.
- Prodiguer des soins d'assistance en relation avec les activités de la vie quotidienne.
- Intervenir auprès de la clientèle au moyen d'activités occupationnelles.
- Adapter ses interventions à la réalité familiale et sociale.
- Suppléer à l'incapacité de la clientèle dans la réalisation d'activités de la vie domestique.
- Considérer les règles et les procédures de l'établissement dans l'administration de médicaments et de soins invasifs d'assistance.
- Dispenser des soins et des services d'assistance pour le maintien des personnes à domicile.

Matrice des compétences

La matrice des compétences met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres au métier, ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Le tableau étant à double entrée, la matrice permet de voir les liens qui unissent les éléments placés à l'horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole (○) marque un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Le symbole (△) montre, quant à lui, qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Lorsque les symboles sont noircis, cela indique en outre que l'on tient compte de ces liens pour l'acquisition de compétences particulières. La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des compétences. De façon générale, on prend en considération une certaine progression relativement à la complexité des apprentissages et au développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre où elles devraient être acquises et sert de point de départ à l'agencement de l'ensemble des compétences.

MATRICE DES COMPÉTENCES

Assistance à la personne à domicile COMPÉTENCES PARTICULIÈRES				COMPÉTENCES GÉNÉRALES													PROCESSUS					
	Numéro de la compétence	Type d'objectif	Durée (h)																			
				Se situer au regard des métiers et de la démarche de formation	Considérer les besoins des clientèles dans une approche globale de la personne	Prévenir les infections et la contamination	Adopter des comportements professionnels conformes au décorum et à l'éthique des métiers	Établir une relation aidante	Interagir au sein d'une équipe	Considérer les manifestations de maladies et d'incapacités physiques ainsi que les besoins particuliers des personnes atteintes	Adopter des approches relationnelles avec des personnes présentant des problèmes de santé mentale, des déficits cognitifs ou des incapacités intellectuelles.	Appliquer des procédés de soins d'assistance	Dispenser les premiers secours	Assister les personnes en soins palliatifs	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	Adapter ses interventions à la réalité familiale et sociale						
Numéro de la compétence				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	15						
Type d'objectif				S	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	S	C						
Durée (h)				30	45	30	30	30	30	45	60	120	30	15	15	90						
Prodiguer des soins d'assistance en relation avec les activités de la vie quotidienne	13	C	105	O	●	●	●	●	●	●	●	●	O	O		O	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Intervenir auprès de la clientèle au moyen d'activités occupationnelles	14	C	75	O	●	●	●	●	●	●	●	●	O	O		●	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Suppléer à l'incapacité de la clientèle dans la réalisation d'activités de la vie domestique	16	C	45	O	●	●	●	●	●	●	●	O	O	O		●	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Considérer les règles et les procédures de l'établissement dans l'administration de médicaments et de soins invasifs d'assistance	17	C	60	O	O	●	●	O	●	●	O	●	O	O		O	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Dispenser des soins et des services d'assistance pour le maintien des personnes à domicile	18	C	120	O	●	●	●	●	●	●	●	●	O	O		●	▲	▲	▲	▲	▲	▲

Harmonisation

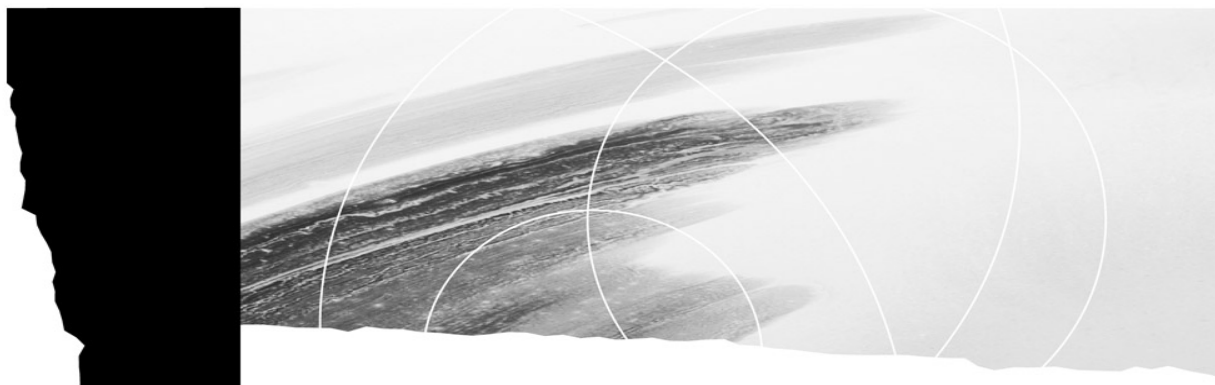
L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études *Assistance à la personne à domicile* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document *Tableaux d'harmonisation Assistance à la personne à domicile*.



Deuxième partie

Compétences du programme d'études

Compétence 1 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Se situer au regard des métiers et de la démarche de formation.

Éléments de la compétence

- Explorer la réalité des métiers ainsi que les particularités de l'intervention en milieu de vie, en unité de soins et à domicile.
- Comprendre les programmes de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur la structure du réseau de la santé et des services sociaux.
- S'informer sur le marché du travail dans les réseaux public, privé et communautaire de la santé : mission des établissements, clientèles desservies, perspectives d'emploi, rémunération, conditions de travail, rôles et tâches, marge de manœuvre et autres données.
- S'informer sur les exigences et les facteurs de risque des métiers sur les plans physique et psychologique.
- S'informer sur les principales connaissances, habiletés et attitudes nécessaires à l'exercice des métiers.
- S'informer sur le décorum des métiers, c'est-à-dire la tenue vestimentaire, la présentation personnelle, la bienséance.
- S'informer sur les politiques et les orientations ministérielles relatives aux métiers.
- S'informer sur l'incidence des lois sur la pratique des métiers.
- S'informer sur les comités et les organismes de représentation associés aux métiers.
- S'informer sur les programmes d'études.

Phase de réalisation

- Discuter des données recueillies ainsi que de sa perception des métiers.
- Inventorier les habiletés, aptitudes, attitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer les métiers.
- Vérifier la concordance entre les programmes d'études et les situations de travail.
- Présenter les données recueillies ainsi que sa perception des métiers et de la formation.
- S'engager dans la recherche de moyens pour favoriser sa réussite scolaire.

Phase de synthèse

- Faire un bilan de ses aptitudes, ses goûts, ses habiletés relationnelles, ses attitudes et ses limites physiques et psychologiques.
- Comparer son bilan avec les exigences du ou des métiers choisis et de la formation.
- Faire le point quant aux raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la démarche de formation.

Conditions d'encadrement

- Assurer l'actualisation et la disponibilité de la documentation pertinente.
- Inviter les élèves à s'approprier l'analyse de la situation de travail des métiers concernés.
- Organiser des rencontres avec des spécialistes des métiers ou des visites en milieu de travail.
- Favoriser les échanges dans un climat d'ouverture et de respect.
- Établir des liens entre les attitudes et les comportements exigés pendant la formation et ceux requis dans l'exercice des métiers.
- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec objectivité et honnêteté.
- Fournir aux élèves les renseignements sur les ressources d'aide de l'établissement d'enseignement et de la communauté.
- Fournir le soutien et l'encadrement nécessaires à l'autoévaluation.

Critères de participation

Phase d'information

- Recueil des données sur la majorité des sujets à traiter.

Phase de réalisation

- Démontrer une attitude d'écoute et de respect envers ses pairs.
- Exposer sa perception des métiers.
- S'impliquer dans une discussion sur les exigences, les attitudes, les aptitudes et les connaissances nécessaires pour exercer les métiers.

Phase de synthèse

- Présenter un bilan objectif comparant les exigences des métiers et de la formation avec ses aptitudes, ses goûts, ses habiletés relationnelles, ses attitudes et ses limites physiques et psychologiques.
- Justifier sa décision quant à poursuivre ou non sa formation.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

- Repérer les sources d'information.

Textes de lois incontournables : *Loi sur les services de santé et les services sociaux, Loi sur la santé et la sécurité du travail, Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé*, publications du ministère de la Santé et des Services sociaux, publications de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS), syndicat, information des associations professionnelles.

- Recourir à une méthode de prise de notes.

Sélection des points à consigner, abréviations courantes, organisation de l'information.

Métiers et formation	Code :	251472
----------------------	--------	--------

- Recueillir de l'information.

Nouveautés en matière d'orientations ministérielles, de politiques, de technologies. Trois types de milieux de travail : milieu de vie, unité de soins, domicile. Diversité des milieux de vie : résidence de type familial, centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI), résidence privée, autres formules résidentielles. Données sur le réseau de la santé et des services sociaux et le marché du travail : organisation des services, types de services, de clientèle et de prestataires de services. Données des rapports d'analyse de situation de travail et autres sources de référence. Étendue et limites des responsabilités de l'auxiliaire ainsi que de la préposée ou du préposé. Incidence des principaux articles des lois énumérées : droits et obligations de l'employeur et du travailleur, déclaration d'un rapport d'accident, conséquences d'omettre une déclaration et autres articles pertinents pour chacune des lois. Lieux de représentation : comités au sein de l'établissement, associations professionnelles, comités spéciaux du milieu de la santé, syndicats. Données sur les programmes d'études.

Phase de réalisation

- Organiser et présenter des données.
- Résumer les règles régissant les discussions en groupe.
- Utiliser le vocabulaire approprié.

Souci de synthèse, vocabulaire approprié.

Participation active, écoute attentive, respect des personnes et des opinions différentes.

Termes techniques, règles élémentaires de grammaire et d'orthographe.

Phase de synthèse

- Rédiger un bilan.
- Accepter les commentaires.

Éléments du contenu, règles de présentation, critères d'évaluation.

Développement d'une attitude d'ouverture.

Besoins des clientèles	Code :	251483
------------------------	--------	--------

Compétence 2 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Considérer les besoins des clientèles dans une approche globale de la personne.

Contexte de réalisation

- Dans des situations représentatives des milieux de vie, des unités de soins et du domicile.
- À l'aide de documents de référence.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | | |
|--|--|
| <p>1 Cerner les facteurs susceptibles de favoriser la satisfaction des besoins de la clientèle infantile ou d'y nuire.</p> <p>2 Considérer les particularités de la clientèle adolescente.</p> <p>3 Considérer les particularités de la clientèle adulte.</p> <p>4 Considérer l'incidence des changements physiques et physiologiques liés au vieillissement sur les besoins de la clientèle âgée.</p> <p>5 Considérer l'incidence du vieillissement sur les besoins affectifs de la clientèle âgée.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération du stade de développement de l'enfant. • Reconnaissance juste des facteurs nuisibles et favorables. • Reconnaissance des indices de difficultés vécues par l'enfant. • Reconnaissance des particularités d'intervention.
<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des changements vécus à l'adolescence. • Appréciation correcte des répercussions de la maladie sur les besoins de cette clientèle. • Reconnaissance des particularités d'intervention.
<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des événements susceptibles d'influencer le cheminement de la clientèle adulte et de modifier ses besoins. • Établissement de liens pertinents entre les événements et leurs répercussions. • Reconnaissance des particularités d'intervention.
<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des changements physiques et physiologiques reliés au vieillissement normal. • Reconnaissance juste des événements susceptibles de modifier les besoins de la clientèle âgée. • Appréciation correcte de l'incidence des changements et des événements sur le comportement et les besoins de la clientèle âgée.
<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation juste des répercussions du vieillissement sur les besoins affectifs de la clientèle âgée. • Reconnaissance des particularités d'intervention. |
|--|--|

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité et de son cadre de vie.
- Prise en considération du potentiel de la personne.
- Utilisation du vocabulaire approprié.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Cerner les facteurs susceptibles de favoriser la satisfaction des besoins de la clientèle infantile ou d'y nuire.

- | | |
|---|--|
| • Reconnaître les principales étapes du développement de l'enfant sur les plans physique, intellectuel, affectif et social. | Nouveau-né, petite enfance, âge préscolaire, âge scolaire. |
| • Distinguer les éléments susceptibles de nuire au développement de l'enfant. | Absence de stimulation, d'affection ou de soins, violence ou abus, pauvreté, isolement. |
| • Distinguer les éléments susceptibles de favoriser le développement de l'enfant. | Besoins physiques et affectifs comblés, qualité des soins parentaux, environnement stimulant, alimentation appropriée, saines habitudes de vie. |
| • Reconnaître les indices de difficultés chez un enfant. | Indices physiques, affectifs, relationnels. |
| • Reconnaître ses rôles, ses tâches et les particularités de ses interventions. | Soins et services d'assistance particuliers à la clientèle infantile, soutien aux parents, observation, surveillance, jeux, contes, stimulations sensorielles. |

2 Considérer les particularités de la clientèle adolescente.

- | | |
|---|---|
| • Considérer les répercussions de la maladie sur les comportements et les besoins au moment de l'adolescence. | Comportements à l'adolescence : affirmation de soi, rébellion contre les parents, souci de l'apparence physique, vie sociale. Répercussions de la maladie : modifications dans les activités de sa vie quotidienne, domestique et sociale; réactions particulières par rapport à ses incapacités physiques ou à sa santé mentale. |
| • Reconnaître ses rôles, ses tâches et les particularités de ses interventions. | Soins et services d'assistance particuliers à la clientèle adolescente et caractéristiques à prendre en considération lors de ses interventions : pudeur, apparence physique, émotivité et autres problématiques liées à l'adolescence. |

Besoins des clientèles	Code :	251483
------------------------	--------	--------

3 Considérer les particularités de la clientèle adulte.

- | | |
|---|--|
| • Reconnaître les événements susceptibles d'avoir influencé le cheminement de la clientèle adulte. | Évènements tels que : maladie, accident, problème de santé, prise en charge d'un parent malade ou vieillissant, deuil, problèmes familiaux. |
| • Considérer les répercussions de ces événements sur le cheminement d'un adulte et sur ses besoins. | Perte d'estime de soi, dépression, isolement, surcharge de travail, modifications dans les activités de sa vie quotidienne, domestique et sociale. |
| • Reconnaître ses rôles, ses tâches et les particularités de ses interventions. | Soins et services d'assistance particuliers aux adultes en fonction des événements vécus et de ses rôles sociaux et familiaux. |

4 Considérer l'incidence des changements physiques et physiologiques liés au vieillissement sur les besoins de la clientèle âgée.

- | | |
|---|---|
| • Considérer les mythes et les préjugés reliés au vieillissement sur les plans personnel, social et culturel. | Nature des mythes et des préjugés, influence culturelle. |
| • Cerner les conséquences des préjugés. | Qualité de vie des personnes, respect des droits, participation aux décisions, infantilisation. |
| • Reconnaître les changements physiques et physiologiques liés au vieillissement. | Diminution des capacités sensorielles et psychomotrices telles que : la vision, l'ouïe, le goût, et l'odorat, la force musculaire, la coordination et le temps de réaction. |
| • Saisir les conséquences de ces changements sur la clientèle. | Modifications dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne et domestique, diminution possible des loisirs et de la vie sociale. |
| • Établir des liens entre ces conséquences et les besoins de la clientèle. | Modifications dans la réponse à des besoins élémentaires : respirer, se mouvoir, se protéger, éliminer. |

5 Considérer l'incidence du vieillissement sur les besoins affectifs de la clientèle âgée.

- | | |
|---|--|
| • Considérer les modifications affectives et cognitives reliées au vieillissement. | Personnalité modifiée, vulnérabilité et insécurité accrues, mémoire altérée, facteurs d'influence, différences individuelles, niveau de satisfaction par rapport à sa vie. |
| • Établir des liens entre les modifications affectives et cognitives et les besoins de la personne. | Modifications dans la réponse à ses besoins : communiquer, apprendre, se réaliser, se récréer. |
| • Reconnaître les événements susceptibles d'être vécus au cours de la vieillesse. | Décès du conjoint, problèmes de santé, changement de milieu de vie. |
| • Considérer les conséquences de ces événements sur la clientèle. | Dépression, isolement, perte d'indépendance. |

Besoins des clientèles	Code :	251483
------------------------	--------	--------

- Reconnaître ses rôles, ses tâches et les particularités de ses interventions.

Soins et services d'assistance particuliers selon les limites physiques des personnes âgées, leurs modifications affectives et cognitives, leurs habitudes de vie antérieures, les événements vécus ainsi que leurs rôles familiaux et sociaux. Stimulation du potentiel de la personne, activités occupationnelles (jeux, loisirs, activités récréatives).

- Reconnaître l'importance de l'approche globale.

Et pour l'ensemble de la compétence

Définition de l'approche globale et des besoins fondamentaux. Contextes psychophysiologique, relationnel, situationnel, environnemental et culturel de la personne. Réseau familial et social. Condition physiologique (douleur, dyspnée, fatigue), état psychologique (tristesse, anxiété, colère), image de soi, perception de la maladie, personnalité. Nature de la relation, niveau de confiance, antécédents, niveau de contrôle et de pouvoir. Raisons de la communication : échange d'information, expression des sentiments, soutien, atteinte d'objectifs. Milieu physique : bruit, intimité, distractions. Niveau de scolarité, langage, us et coutumes, attentes de la personne.

- Tenir compte du potentiel de la personne.

Prise d'information et observation des capacités, des goûts, des champs d'intérêt de la personne et des autres facteurs.

Infections et contamination	Code :	251492
-----------------------------	--------	--------

Compétence 3 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Prévenir les infections et la contamination.

Contexte de réalisation

- Dans des situations représentatives des milieux de vie, des unités de soins et du domicile.
- En collaboration avec l'équipe.
- À partir de données et de directives.
- À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires.
- À l'aide de la documentation disponible sur les mesures de prévention des infections.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | | |
|---|--|
| 1 Déceler les manifestations d'une inflammation ou d'une infection potentielle. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des manifestations générales et locales. • Transmission diligente, claire et précise de l'information à la personne concernée. |
| 2 Appliquer les pratiques de base pour prévenir et contrôler les infections. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance exacte des modes de transmission des agents infectieux. • Application judicieuse des pratiques de base. • Lavage minutieux des mains. • Utilisation correcte du matériel de protection. |
| 3 Prendre des précautions additionnelles en présence de certains agents pathogènes. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des situations nécessitant des précautions additionnelles. • Application judicieuse des précautions additionnelles. • Reconnaissance juste des conséquences du non-respect des précautions additionnelles. |
| 4 Manipuler du matériel contaminé. | <ul style="list-style-type: none"> • Repérage judicieux des risques de contamination en milieu de travail. • Application correcte des protocoles de manipulation du matériel contaminé et des <i>excreta</i>. • Élimination adéquate des <i>excreta</i> et des déchets biomédicaux. • Rapport immédiat dans le cas de contamination. |

- 5 Nettoyer le matériel et l'équipement contaminés.
- Choix judicieux des produits.
 - Application stricte des étapes de nettoyage et de désinfection.
 - Rangement judicieux du matériel et de l'équipement nettoyés.
 - Reconnaissance juste des risques associés à l'utilisation des produits.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
- Respect des principes de santé et de sécurité au travail.
- Respect des lois, des directives et des protocoles en vigueur.
- Utilisation du vocabulaire approprié.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Déceler les manifestations d'une inflammation ou d'une infection potentielle.

- | | |
|--|---|
| • Reconnaître les mécanismes de défense du corps humain. | Peau, système lymphatique, réaction inflammatoire, fièvre. |
| • Reconnaître les facteurs susceptibles d'augmenter la vulnérabilité d'une personne à l'infection. | Âge, trop grand stress, mauvaise alimentation, médication, séjour en milieu hospitalier (maladies nosocomiales), maladies. |
| • Reconnaître les facteurs susceptibles d'augmenter la résistance d'une personne à l'infection. | Saines habitudes de vie, saine alimentation, bonne gestion du stress, absence de maladie, hérédité, hygiène rigoureuse. |
| • Reconnaître le cycle de l'infection. | Environnement, hôte, agent infectieux (virus, bactéries, champignons, résistance aux antibiotiques, voies de transmission, modes de transmission, réservoir). |
| • Se soucier de son état de santé. | Membres du personnel comme agents de contamination, droit de refus de travailler en l'absence de matériel de protection, risques pour sa santé. |
| • Reconnaître l'importance de la vaccination. | Rôle de la vaccination pour le personnel et les personnes malades. |

2 Appliquer les pratiques de base pour prévenir et contrôler les infections.

- | | |
|---|--|
| • Établir des liens entre les modes de transmission et les pratiques habituelles. | Modes de transmission et pratiques habituelles à prendre en considération. |
|---|--|

Infections et contamination	Code :	251492
-----------------------------	--------	--------

- Se laver les mains. Agents utilisés, importance, indications, procédure, solutions de rechange aux produits utilisés.
- Mettre et enlever des gants. Indications, méthode. Types de gants, prévention des dermatoses.
- Revêtir et enlever une blouse. Indications, méthode.
- Mettre et enlever un masque. Indications, méthode.
- Manipuler du matériel piquant. Manipulation et élimination sécuritaires du matériel piquant ou tranchant, contenant séroprotection.
- Manipuler de la literie et du linge souillés. Double ensachage, souci de ne pas contaminer les surfaces avoisinantes.

3 Prendre des précautions additionnelles en présence de certains agents pathogènes.

- Associer les voies de transmission de l'infection et le type de précautions additionnelles requises. Par voie aérienne : précautions vs rougeole. Par contact : précautions vs diarrhée en relation avec la bactérie du C. difficile. Par gouttelettes : précautions vs coqueluche. Précautions gouttelettes et contact vs infections bactériennes et virales des voies respiratoires. Précautions aériennes et contact vs varicelle et zona. Précautions extraordinaires (aériennes, gouttelettes et contact) vs variole et syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS).
- Interpréter une fiche indiquant les précautions additionnelles à prendre. Importance, classification par mode de transmission, nature des informations, responsabilité de l'intervenante ou de l'intervenant, disponibilité du matériel.
- Reconnaître les conséquences sur la personne de l'utilisation des précautions additionnelles. Isolement, sentiment de rejet.
- Reconnaître les conséquences du non-respect des précautions additionnelles. Propagation de l'infection, prolongation de l'hospitalisation, contamination du personnel et des proches.
- Saisir l'influence des milieux de travail sur le choix des précautions additionnelles. Mesures de protection qui varient selon les milieux : unité de soins, milieu de réadaptation, domicile, ressource intermédiaire et autres milieux de vie, mesures de protection qui varient selon les risques encourus par contact humain.
- Expliquer les techniques à la clientèle ou aux proches. Lavage des mains, port d'une blouse, utilisation du matériel, précautions additionnelles selon les situations.

Infections et contamination	Code :	251492
-----------------------------	--------	--------

4 Manipuler du matériel contaminé.

- Repérer les situations à risque dans les milieux de travail.
- Appliquer les protocoles recommandés.
- Reconnaître l'importance de rapporter immédiatement toute contamination par le sang et autres liquides biologiques.

Aiguilles oubliées, non-respect des précautions de base et additionnelles, surcharge de travail, habitudes d'hygiène de la clientèle.

Lieu de rangement, double ensachage, identification du matériel contaminé, gestion des déchets, matériel pour la stérilisation. Précautions à prendre pour le matériel des chambres d'isolement.

Application de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, du protocole postexposition accidentelle aux liquides biologiques et rédaction du rapport d'accident.

5 Nettoyer le matériel et l'équipement contaminés.

- Choisir les produits.
- Appliquer des techniques de nettoyage et de désinfection.
- Trouver des solutions de rechange pour l'emploi des produits.

Usage des produits de nettoyage et de désinfection. Étiquettes des produits. Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Risques associés à l'utilisation des produits.

Indications, méthodes de nettoyage.

Diverses possibilités d'utilisation des produits et du matériel disponibles.

Et pour l'ensemble de la compétence

- Collaborer avec l'équipe.

Consignes et données fournies par l'équipe, travail collectif pour la prévention.

Compétence 4 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Adopter des comportements professionnels conformes au décorum et à l'éthique des métiers.

Contexte de réalisation

- Dans des situations représentatives des milieux de vie, des unités de soins et du domicile.
- À l'aide de documents relatifs à l'éthique.
- À partir de réflexions personnelles et d'échanges de vues avec des collègues.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Établir des liens entre les droits de la clientèle et les obligations professionnelles.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des valeurs reconnues dans le milieu. • Reconnaissance exacte des droits de la clientèle. • Examen attentif des documents sur l'éthique en vigueur. • Appréciation juste des attitudes et des comportements requis par les obligations professionnelles. |
| <p>2 Examiner des situations de travail sous l'angle de l'éthique.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste de la dimension éthique d'une situation professionnelle. • Clarification précise de l'écart entre ses valeurs personnelles et les valeurs professionnelles et organisationnelles. • Évaluation juste de ses responsabilités et de ses limites au regard d'un problème éthique. • Appréciation correcte des conséquences possibles de ses décisions. |
| <p>3 Considérer des situations de travail à caractère bioéthique.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Appréciation correcte des conséquences sur le plan personnel d'une situation bioéthique. • Évaluation juste des limites de son intervention au regard d'une situation de bioéthique. |
| <p>4 Juger du comportement à adopter.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des signes physiques et affectifs indiquant l'atteinte de ses limites. • Vigilance à l'égard de situations et de facteurs compromettants. • Détermination de moyens réalistes et applicables. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Adoption de comportements respectant le décorum et les valeurs des métiers.
- Ouverture et respect à l'égard des différents points de vue et opinions.
- Examen critique de ses réactions, de ses comportements et de ses attitudes.
- Prise en considération du cadre légal.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Établir des liens entre les droits de la clientèle et les obligations professionnelles.

- | | |
|---|---|
| • Faire un examen de ses préjugés. | Distinguer les préjugés des faits réels au regard de la clientèle : personnes atteintes du sida, présentant des problèmes de toxicomanie, d'alcoolisme ou de santé mentale, us et coutumes des autres cultures. |
| • Considérer les droits de la clientèle. | Charte des droits et libertés de la personne. Notions d'aptitude à consentir, de consentement libre et éclairé, de régime de protection, de mandat en cas d'inaptitude, de respect et de sécurité, de confidentialité. |
| • Reconnaître les valeurs ainsi que les comportements conciliables avec ces valeurs. | Savoir-être professionnel : tolérance, respect, compassion, discrétion, intégrité. |
| • Se référer aux documents sur l'éthique en vigueur. | Documents sur l'éthique professionnelle d'associations et d'établissements. Obligations professionnelles. |
| • Considérer le cadre légal de l'exercice des fonctions de travail de l'auxiliaire et de la préposée ou du préposé. | Parties de la Loi sur la santé et la sécurité du travail se rapportant à l'éthique, Loi sur les services de santé et les services sociaux, Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui. |

2 Examiner des situations de travail sous l'angle de l'éthique.

- | | |
|---|--|
| • Examiner des situations de travail à caractère éthique ayant trait à la clientèle et à son entourage. | Refus de la personne de recevoir des soins, imposition d'un soin malgré son refus, constat de violence, de négligence ou d'abus par un membre de la famille, acheminement d'une plainte adressée par la clientèle. |
|---|--|

Éthique des métiers	Code :	251502
---------------------	--------	--------

- Examiner des situations de travail à caractère éthique ayant trait à l'équipe de travail et à l'établissement. Personnel insuffisant, demande d'intervention dépassant les responsabilités associées aux rôles et aux tâches de la travailleuse ou du travailleur, intervenante ou intervenant ayant un comportement abusif ou discriminatoire, information insuffisante sur l'état de la personne.
- Évaluer les responsabilités et les limites de son intervention au regard d'un problème éthique. Aspects légaux, fonctions et rôles.
- Déterminer l'écart entre ses valeurs personnelles et les valeurs professionnelles et organisationnelles. Autonomie vs obéissance, rentabilité vs qualité des services.

3 Considérer des situations de travail à caractère bioéthique.

- Considérer les conséquences de situations de travail à caractère bioéthique sur le plan personnel. Situations telles que : euthanasie, suicide assisté, acharnement thérapeutique. Conséquences telles que : conflit de valeurs, charge émotive.
- Évaluer les limites de ses interventions sur le plan professionnel. Aspects légaux, rôles et fonctions, demande d'intervention de l'équipe.

4 Juger du comportement à adopter.

- Détecter les signes physiques et affectifs indiquant l'atteinte de ses limites. Fatigue, tristesse, manque de motivation, impatience, diminution de la vigilance et de la concentration.
- Reconnaître les facteurs personnels, professionnels et organisationnels pouvant compromettre les comportements professionnels. Conflit de valeurs, surcharge de travail, non-reconnaissance professionnelle, charge émotive, routine, habitudes, présence constante et régulière auprès de la clientèle.
- Considérer les conséquences de ces facteurs sur la clientèle, le travailleur et l'équipe. Abus de pouvoir, conflits d'intérêts, désengagement professionnel, épuisement professionnel.
- Choisir des solutions immédiates. Prise de recul, réflexion, gestion du stress, solutions variées.
- Déterminer des moyens permettant de maintenir un équilibre personnel et professionnel. Formation, soutien de l'équipe, programme d'aide aux employés, réorientation de carrière.

Relation aidante	Code :	251522
------------------	--------	--------

Compétence 5 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Établir une relation aidante.

Contexte de réalisation

- Dans des situations représentatives des milieux de vie, des unités de soins et du domicile.
- À partir de données sur l'état de la personne aidée.
- À l'aide de diverses sources d'information sur les activités et les services offerts dans le milieu.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1 Entrer en relation avec la personne aidée.

- Appréciation correcte des signes de réceptivité.
- Adoption d'une attitude d'ouverture envers la personne.
- Manifestation d'intérêt pour la personne.
- Description claire et précise de son rôle.

2 Développer un climat de confiance.

- Adoption d'attitudes favorisant un climat de confiance.
- Adoption de moyens concrets favorisant un climat de confiance.
- Manifestation d'intérêt pour la personne.

3 Communiquer avec la personne et ses proches.

- Utilisation appropriée des techniques de communication verbale et non verbale.
- Démonstration d'empathie.
- Observation attentive des réactions de la personne.
- Reconnaissance de moyens pertinents pour résoudre des problèmes relationnels.
- Respect de ses limites personnelles et professionnelles.

4 Adapter ses façons de communiquer.

- Utilisation de techniques appropriées pour faciliter la communication avec une personne aphasique.
- Utilisation de techniques appropriées pour faciliter la communication avec une personne atteinte de troubles sensoriels.

5 Faciliter l'intégration de la personne dans son environnement.

- Prise en considération des activités et des services offerts dans le milieu.
- Transmission d'une information pertinente aux goûts et aux champs d'intérêt de la personne.

Relation aidante	Code :	251522
------------------	--------	--------

6 Examiner la qualité de ses interventions.

- Détermination réaliste de ses forces et de ses faiblesses.
- Détermination de moyens concrets pour améliorer la qualité de sa communication.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération du contexte de la personne.
- Écoute attentive.
- Respect de la personne dans ses valeurs, ses idées et ses opinions.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Entrer en relation avec la personne aidée.

- Se soucier de la personne dans sa globalité.

Rappel des différents contextes à prendre en considération qui ont été vus dans la compétence
Considérer les besoins des clientèles dans une approche globale de la personne.

- Percevoir des signes de réceptivité ou de non-réceptivité.

Regard, langage, retrait, silence.

- Décrire son rôle à la personne.

Nature de ses fonctions, son lien avec l'équipe, objectifs visés, soins et services offerts.

2 Développer un climat de confiance.

- Adopter des attitudes favorisant un climat de confiance.

Respect, ouverture, authenticité, empathie, présence, confidentialité, non-jugement, fiabilité, congruence entre ses paroles et ses gestes.

- Adopter des moyens concrets favorisant un climat de confiance.

Prise en compte de l'opinion de la personne, offre de choix, respect de ses promesses, réponse aux besoins physiques, explication simple du pourquoi des règlements, traitement de la personne en adulte.

- Manifester de l'intérêt pour la personne.

Écoute, non-interruption, questions, distance appropriée, contact visuel, langage corporel.

3 Communiquer avec la personne et ses proches.

- Utiliser des techniques de communication non verbale.

Posture, toucher, expression faciale, regard.

- Utiliser des techniques de communication verbale.

Écoute active, silence, questions ouvertes, reformulation, reflet, clarification.

Relation aidante	Code :	251522
------------------	--------	--------

• Démontrer de l'empathie.	Compréhension, compassion, maintien d'une certaine distance émotionnelle.
• Observer les réactions de la personne.	Communication verbale et non verbale, état émotif, engagement, intérêt, fatigue, silence, pleurs.
• Être à l'affût des indices d'une situation pouvant exiger une intervention immédiate.	Propos suicidaires, indices d'un état de crise ou d'anxiété.
• Utiliser des techniques de résolution de problèmes relationnels.	Principaux mécanismes de défense, processus de résolution de problèmes relationnels, attitudes aidantes.
• Reconnaître les limites de ses responsabilités.	Champs de responsabilités des différents intervenants et intervenantes. Limites personnelles et professionnelles.
4 Adapter ses façons de communiquer.	
• Utiliser des techniques pour faciliter la communication avec une personne aphasique.	Position face à la personne, respect de son rythme, diminution des stimuli externes, abstention de feindre d'avoir compris, recours à un tableau de communication.
• Utiliser des techniques pour faciliter la communication avec une personne aveugle.	Description de soi et des lieux, utilisation du modèle de l'horloge, environnement stable, recours à un tableau de communication.
• Utiliser des techniques pour faciliter la communication avec une personne malentendante.	Vérification du fonctionnement de l'appareil auditif, position face à la personne, articulation normale, utilisation de l'écriture et des gestes, recours à un tableau de communication.
5 Faciliter l'intégration de la personne dans son environnement.	
• S'informer sur les goûts et les champs d'intérêt de la personne.	Écoute active de la personne décrivant ses activités antérieures.
• Informer la personne des activités et des services offerts.	Activités de loisirs, pastorale, services offerts par des bénévoles, services variés dans divers milieux de vie ou dans la communauté.
6 Examiner la qualité de ses interactions.	
• Déterminer ses forces et ses faiblesses.	Communication verbale et non verbale, difficulté dans les moments de silence, tendance à donner des conseils, difficulté à écouter, distance personnelle.
• Utiliser des moyens concrets pour améliorer la qualité de ses interactions.	Objectifs à court terme, investissement personnel, essai de nouvelles façons de dire, réceptivité aux commentaires.

Interaction en équipe	Code :	251532
-----------------------	--------	--------

Compétence 6 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Interagir au sein d'une équipe.

Contexte de réalisation

- Dans des situations représentatives des milieux de vie, des unités de soins et du domicile.
- En collaboration avec les membres de l'équipe interdisciplinaire ou de l'équipe soignante.
- À partir du plan d'intervention.
- À l'aide d'outils de référence.
- À l'aide du matériel nécessaire.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1 Adopter des attitudes propices au travail en équipe.

- Respect des différences individuelles.
- Respect du consensus et des décisions prises par l'équipe.
- Adoption d'attitudes et de comportements en accord avec les valeurs de l'équipe.

2 Transmettre des observations verbales et écrites.

- Transmission d'observations sur des faits réels et concrets aux personnes appropriées.
- Rapport objectif des manifestations observées.
- Pertinence et précision de l'information transmise.
- Lisibilité et propreté des notes transmises.
- Souci d'assurer la diffusion de l'information concernant la continuité des soins et des services d'assistance.

3 Signaler des situations problématiques.

- Prise en considération du plan d'intervention.
- Reconnaissance juste de situations nécessitant une intervention individuelle ou en équipe.
- Empressement à signaler tout changement important à la personne concernée.

4 Prendre part aux rencontres d'équipe.

- Préparation appropriée.
- Clarté et pertinence des renseignements fournis.
- Affirmation claire et respectueuse de son point de vue.
- Propos respectueux envers la clientèle.
- Apport judicieux de suggestions à l'équipe.

Interaction en équipe	Code :	251532
-----------------------	--------	--------

- | | |
|---|--|
| 5 Organiser son travail en tenant compte de l'équipe. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération du mode d'organisation du travail existant. • Vérification de l'exactitude de l'information servant à l'accomplissement de son travail. • Établissement judicieux des priorités. • Gestion efficace du temps de travail. |
|---|--|

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Utilisation du vocabulaire approprié.
- Manifestation d'habiletés et d'attitudes favorisant le travail d'équipe.
- Respect de la confidentialité.
- Reconnaissance de son rôle et de ses responsabilités au sein de l'équipe.
- Respect des champs de responsabilités de chaque intervenante ou intervenant.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Adopter des attitudes propices au travail en équipe.

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Saisir les avantages d'une bonne communication au sein d'une équipe. | Cohésion de l'équipe, travail planifié et efficace, qualité du climat de travail, réduction du stress, diminution des risques d'erreurs. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Saisir les raisons d'être des diverses équipes, selon les milieux. | Établissement du plan d'intervention, prestation de soins et de services en relation avec les besoins de la clientèle. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les rôles et les responsabilités de chacun des membres de l'équipe. | Champs de responsabilités des intervenantes et intervenants faisant partie des équipes interdisciplinaires et des équipes soignantes. Étendue et limite des responsabilités des auxiliaires et des préposées et préposés. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les problèmes susceptibles d'affecter le travail d'équipe et les solutions possibles. | Recherche de pouvoir, conflits interpersonnels, désengagement, mode de prise de décision, style de leadership, processus de résolution de problèmes. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les conséquences du non-respect des consensus et des décisions prises par l'équipe. | Importance du respect. Conséquences telles que : sentiment d'insécurité chez la clientèle, possibilités de comparaisons entre collègues, diminution de la crédibilité et de l'efficacité de l'équipe. |

Interaction en équipe	Code :	251532
-----------------------	--------	--------

- Appliquer les règles pour un bon fonctionnement du travail d'équipe. Prise de contact, but commun, partage des rôles. Fonctions du travail d'équipe : contenu, procédures, climat.

2 Transmettre des observations verbales et écrites.

- Reconnaître la nature des éléments à observer. Aspects physique, psychologique, familial et social, environnemental et habitudes de vie.
- Choisir les observations à transmettre. Notion de pertinence et qualité des faits rapportés, choix du membre de l'équipe à qui s'adresser.
- Formuler des observations verbales et écrites. Propos entendus, description d'une réaction ou d'une activité effectuée par la clientèle, règles de rédaction, terminologie à utiliser, critères de qualité.
- Procéder à la saisie informatisée des données. Notions essentielles à l'utilisation de logiciels courants dans le réseau de la santé, saisie de différentes données.

3 Signaler des situations problématiques.

- Interpréter l'information contenue dans un plan d'intervention. Types de plans d'intervention : plan d'intervention individualisé, plan de soins infirmiers, plan thérapeutique infirmier. État de santé, objectifs poursuivis, services offerts, niveau d'aide requis et autres selon le type de plan d'intervention.
- Repérer les faits significatifs. Sécurité de l'environnement, changement dans l'état de santé, comportement inadéquat ou inhabituel.
- Apprécier l'urgence d'une situation. Danger pour la santé et la sécurité de la clientèle ou des intervenantes et intervenants.

4 Prendre part aux rencontres d'équipe.

- Reconnaître les facteurs facilitant les rencontres d'équipe. Préparation appropriée, attitude de respect au moment des échanges et envers la clientèle.
- Rassembler l'information nécessaire à la rencontre. Contribution à l'élaboration et à la mise à jour du plan d'intervention, données recueillies auprès de la clientèle, évolution de la situation.
- Apporter des suggestions à l'équipe. Qualité de vie, capacités et limites de la clientèle, matériel et équipement, besoins exprimés par la clientèle.

5 Organiser son travail en tenant compte de l'équipe.

- Reconnaître les différentes sources de renseignements disponibles en milieu de travail. Plan d'intervention, fiches conventionnelles ou informatisées se rapportant à la clientèle, chef d'équipe, collègues de travail, autres intervenantes ou intervenants.

- Planifier son travail.

Particularités du fonctionnement de l'équipe. Soins et services d'assistance à donner, priorités, particularités de la clientèle et contraintes dont il faut tenir compte, planification dans le temps. Outils de planification de base.

Maladies et incapacités physiques	Code :	251543
-----------------------------------	--------	--------

Compétence 7 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Considérer les manifestations de maladies et d'incapacités physiques ainsi que les besoins particuliers des personnes atteintes.

Contexte de réalisation

- Dans des situations représentatives des milieux de vie, des unités de soins et du domicile.
- À partir de l'état de santé de la personne décrit dans le plan d'intervention.

Éléments de la compétence

- 1 Observer des personnes présentant des maladies du système cardio-respiratoire.
- 2 Observer des personnes présentant des maladies du système musculo-squelettique.

Critères de performance

- Reconnaissance juste des principales manifestations d'insuffisance cardiaque, de maladies pulmonaires obstructives chroniques et d'insuffisance artérielle et veineuse.
- Liens justes entre les manifestations et les organes touchés.
- Identification judicieuse des manifestations et des symptômes subjectifs nécessitant d'être signalés immédiatement.
- Reconnaissance juste des caractéristiques d'une respiration normale.
- Reconnaissance juste des principales manifestations d'arthrite et d'ostéoporose.
- Reconnaissance juste des symptômes subjectifs.
- Liens justes entre les manifestations et les organes touchés.
- Identification judicieuse des manifestations nécessitant d'être signalées immédiatement.
- Reconnaissance juste des manifestations d'inconfort et de douleur.
- Reconnaissance juste des principales régions d'œdème et des signes d'inflammation.

Maladies et incapacités physiques	Code :	251543
-----------------------------------	--------	--------

- | | |
|--|---|
| <p>3 Observer des personnes présentant des maladies du système nerveux et sensoriel.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des principales manifestations d'un accident vasculaire cérébral, de sclérose en plaques, de la maladie de Parkinson, de blessures médullaires, de paralysie cérébrale, de glaucome et de cataracte. • Reconnaissance juste des symptômes subjectifs. • Liens justes entre les manifestations et les organes touchés. • Identification judicieuse des manifestations nécessitant d'être signalées immédiatement. • Reconnaissance juste des caractéristiques d'une peau saine. • Reconnaissance juste des signes précurseurs d'une plaie de pression. |
| <p>4 Observer des personnes présentant des maladies du système digestif.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des principales manifestations d'hépatite, de gastro-entérite et d'un ulcère gastro-intestinal. • Reconnaissance juste des symptômes subjectifs. • Liens justes entre les manifestations et les organes touchés. • Identification judicieuse des manifestations nécessitant d'être signalées immédiatement. • Reconnaissance juste des signes généraux de déshydratation et de malnutrition. • Observation juste de la qualité des selles. |
| <p>5 Observer des personnes présentant des maladies du système génito-urinaire.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des principales manifestations d'insuffisance rénale, d'hypertrophie de la prostate, de ptose de l'utérus ou de la vessie. • Reconnaissance juste des symptômes subjectifs. • Liens justes entre les manifestations et les organes touchés. • Identification judicieuse des manifestations nécessitant d'être signalées immédiatement. • Observation juste de l'aspect de l'urine. |
| <p>6 Observer des personnes présentant des maladies du système endocrinien.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des principales manifestations de diabète. • Reconnaissance juste des symptômes subjectifs. • Identification judicieuse des manifestations nécessitant d'être signalées immédiatement. • Reconnaissance juste des signes d'hyperglycémie et d'hypoglycémie. • Reconnaissance juste des signes d'hypothyroïdie et d'hyperthyroïdie. |

Maladies et incapacités physiques	Code :	251543
-----------------------------------	--------	--------

- | | |
|---|---|
| 7 Observer des personnes atteintes de maladies du système immunitaire. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des principales manifestations du sida. • Reconnaissance juste des principales manifestations d'un cancer. |
| 8 Choisir les précautions et les moyens à prendre selon les situations. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des conséquences des diverses maladies sur les besoins des personnes. • Prise en considération du plan d'intervention. • Choix pertinent des précautions et des moyens à prendre selon les manifestations observées et les besoins de la personne. |
| 9 Promouvoir l'actualisation du potentiel des personnes atteintes de maladies ou d'incapacités physiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des capacités, des goûts et des champs d'intérêt de la personne. • Choix de moyens adaptés à la condition de la personne. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Prise en considération du potentiel de la personne.
- Respect des limites de sa fonction.
- Manifestation de vigilance.
- Transmission claire et pertinente des observations à la personne concernée.
- Utilisation du vocabulaire approprié.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- | | |
|--|---|
| 1 Observer des personnes présentant des maladies du système cardio-respiratoire. | |
| • Saisir le fonctionnement général du corps humain. | Homéostasie, organisation cohérente du corps humain, liens étroits entre les différents systèmes. |
| • Localiser les principaux organes du système cardio-respiratoire. | Cœur, poumons, vaisseaux sanguins. |
| • Reconnaître les principales fonctions du système cardio-respiratoire. | Échanges gazeux, transport du dioxyde de carbone, de l'oxygène et des déchets. |
| • Distinguer les symptômes subjectifs et les symptômes objectifs. | Éléments observables, éléments mentionnés par la personne. |
| • Utiliser le vocabulaire approprié. | Cyanose, toux, expectorations, apnée, dyspnée. |

Maladies et incapacités physiques	Code :	251543
-----------------------------------	--------	--------

• Considérer les manifestations générales des principales altérations du système cardio-respiratoire. • Reconnaître les caractéristiques d'une respiration normale.	Maladies pulmonaires obstructives chroniques, insuffisance cardiaque, insuffisance artérielle et veineuse. Respiration abdominale, thoracique, rythme, fréquence.
2 Observer des personnes présentant des maladies du système musculo-squelettique.	
• Localiser les principaux organes du système musculo-squelettique. • Reconnaître les principales fonctions du système musculo-squelettique. • Utiliser le vocabulaire approprié. • Considérer les manifestations générales des principales altérations du système musculo-squelettique. • Reconnaître les manifestations de la douleur. • Reconnaître les principales régions touchées par l'œdème. • Reconnaître les signes d'une inflammation.	Os, articulations, muscles, colonne vertébrale. Locomotion, mouvements, soutien. Arthralgie, œdème, inflammation. Arthrite rhumatoïde, dystrophie musculaire, fractures, ostéoporose. Rigidité, froncement des sourcils, résistance à la mobilisation, plaintes verbales, agitation. Jambes, pieds, mains. Chaleur, rougeur, douleur, œdème.
3 Observer des personnes présentant des maladies du système nerveux et sensoriel.	
• Localiser les principaux organes du système nerveux et sensoriel. • Reconnaître les principales fonctions du système nerveux et sensoriel. • Utiliser le vocabulaire approprié. • Considérer les manifestations générales des principales altérations du système nerveux et sensoriel. • Reconnaître les caractéristiques d'une peau saine. • Reconnaître les signes précurseurs d'une plaie de pression.	Cerveau, moelle épinière, nerfs, yeux, nez, langue, peau, oreilles. Coordination, perception. Céphalée, aphasie, paralysie, dysphasie, diaphorèse. Accident vasculaire cérébral, épilepsie, sclérose en plaques, blessure médullaire, traumatisme crânien, maladie de Parkinson, paralysie cérébrale, glaucome, cataracte. Coloration, humidité, pilosité, élasticité. Rougeur, douleur, coloration de la peau.

Maladies et incapacités physiques	Code :	251543
-----------------------------------	--------	--------

4 Observer des personnes présentant des maladies du système digestif.

- Localiser les principaux organes du système digestif. Bouche, dents, œsophage, estomac, foie, vésicule biliaire, duodénum, pancréas, intestin grêle, gros intestin, rectum.
- Reconnaître les principales fonctions du système digestif. Transformation et absorption des aliments, élimination des déchets.
- Utiliser le vocabulaire approprié. Constipation, diarrhée, selles, vomissements, ictère.
- Considérer les manifestations générales des principales altérations du système digestif. Hépatite, ulcère gastro-intestinal, gastro-entérite.
- Reconnaître les signes généraux de déshydratation et de malnutrition. Perte d'élasticité de la peau, desquamation de la peau, perte de poids, sécheresse des muqueuses.
- Reconnaître les caractéristiques des selles. Couleur, quantité, consistance, fréquence de l'élimination, douleur associée.

5 Observer des personnes présentant des maladies du système génito-urinaire.

- Localiser les principaux organes du système génito-urinaire. Reins, uretères, vessie, urètre, pénis, vagin, utérus, ovaires, prostate, testicules.
- Reconnaître les principales fonctions du système génito-urinaire. Filtration, élimination, reproduction.
- Utiliser le vocabulaire approprié. Miction, dysurie, incontinence, rétention urinaire.
- Considérer les manifestations générales des principales altérations du système génito-urinaire. Insuffisance rénale, hypertrophie de la prostate, ptose de l'utérus ou de la vessie.
- Reconnaître les caractéristiques d'une urine normale. Couleur, odeur, limpidité, fréquence de l'élimination urinaire.

6 Observer des personnes présentant des maladies du système endocrinien.

- Localiser les principaux organes du système endocrinien. Pancréas, thyroïde, surrénales.
- Reconnaître la principale fonction du système endocrinien. Régulation.
- Utiliser le vocabulaire approprié. Glycémie, hypoglycémie, hyperglycémie.
- Considérer les manifestations générales des principales maladies du système endocrinien. Diabète, hyperthyroïdie, hypothyroïdie.
- Reconnaître les principaux signes d'hypoglycémie et d'hyperglycémie. Fatigue, irritabilité, diaphorèse.

Maladies et incapacités physiques	Code :	251543
-----------------------------------	--------	--------

7 Observer des personnes présentant des maladies du système immunitaire.

- Reconnaître les principales manifestations du sida. Fatigue, prédisposition aux infections, maigreur.
- Reconnaître les principales manifestations d'un cancer. Fatigue, perte de poids.

8 Choisir les précautions et les moyens à prendre selon les situations.

- Reconnaître les préjugés associés à certaines maladies. Sida, cancer du poumon, hépatite, obésité morbide.
- Distinguer les besoins perturbés de la personne en relation avec les diverses maladies et leurs manifestations. Difficulté à dormir liée à la dyspnée, difficulté à s'alimenter liée à de l'œdème articulaire, difficulté à communiquer liée à l'aphasie.
- Interpréter les tableaux concernant les capacités résiduelles de la personne et le niveau d'aide requis. Précautions à prendre en relation avec l'hygiène, les déplacements, l'alimentation, la sphère cognitive.
- Choisir les précautions et les moyens à prendre pour répondre aux besoins perturbés de la personne. Dyspnée : position semi-assise; prurit : crème hydratante; œdème : élévation de membres; fièvre : prise de température; absence ou difficulté de mobilité : exercices passifs.

9 Promouvoir l'actualisation du potentiel des personnes atteintes de maladies ou d'incapacités physiques.

- Prendre de l'information sur la personne. Capacités et limites, goûts et intérêt de la personne.
- Utiliser des moyens d'actualisation du potentiel de la personne. Stimulation de l'apprentissage. Soutien et encouragement. Collaboration avec les proches aidants.

Compétence 8 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Adopter des approches relationnelles avec des personnes présentant des problèmes de santé mentale, des déficits cognitifs ou des incapacités intellectuelles.

Contexte de réalisation

- Dans des situations représentatives des milieux de vie, des unités de soins et du domicile.
- En collaboration avec l'équipe.
- À partir du plan d'intervention.
- À l'aide des lois régissant ces clientèles.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Observer la personne atteinte.

- Reconnaissance juste des principales manifestations.
- Reconnaissance juste des symptômes subjectifs.
- Établissement juste de liens entre les manifestations et les conséquences sur la personne et son environnement familial et social.
- Communication juste et pertinente des manifestations observées et des symptômes rapportés.

2 Établir une relation de confiance avec des personnes présentant des problèmes de santé mentale.

- Prise en considération de l'état actuel de la personne.
- Prise en considération des besoins de la personne.
- Utilisation judicieuse de la communication verbale et non verbale.
- Choix judicieux de moyens pour faciliter la prestation des soins et des services d'assistance.
- Établissement approprié des limites nécessaires.

3 Établir une relation de confiance avec des personnes atteintes de déficit cognitif.

- Prise en considération de l'état actuel de la personne.
- Prise en considération des besoins de la personne.
- Utilisation judicieuse de moyens pour prévenir les comportements perturbateurs et faciliter la prestation des soins et des services d'assistance.

Approches en santé mentale	Code :	251554
----------------------------	--------	--------

- | | |
|---|--|
| 4 Établir une relation de confiance avec des personnes atteintes d'incapacités intellectuelles. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération du stade de développement de la personne. • Prise en considération des routines et des rituels. • Reconnaissance juste des facteurs susceptibles d'engendrer des comportements inadéquats. • Utilisation judicieuse de moyens pour prévenir les comportements perturbateurs et faciliter la prestation des soins et des services d'assistance. |
| 5 Agir auprès de personnes présentant un épisode de crise. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance exacte des situations à risque. • Reconnaissance juste des signes précurseurs d'un épisode d'agressivité. • Utilisation judicieuse de mesures visant la protection de l'intervenant, de la personne et de l'entourage. • Respect du protocole d'intervention de l'établissement. • Utilisation judicieuse de la communication verbale et non verbale en vue d'éviter l'escalade. • Décision judicieuse quant au choix d'intervenir ou non. |
| 6 Promouvoir l'actualisation du potentiel des personnes atteintes. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des capacités, des limites et des goûts de la personne. • Prise en considération des difficultés d'intégration sociale de la personne. • Application de moyens adaptés à la condition de la personne. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Respect des lois régissant ces clientèles.
- Respect des règles de sécurité.
- Manifestation de respect, de vigilance et d'attitudes aidantes.
- Respect du plan d'intervention en cohésion avec les membres de l'équipe.
- Transmission claire et pertinente des observations à la personne concernée.
- Respect de ses limites personnelles et professionnelles.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Observer la personne atteinte.

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Observer les manifestations cliniques. | <p>Troubles liés à des abus de substances, à la schizophrénie, troubles de la personnalité, de l'humeur, troubles psychotiques, déficits cognitifs, incapacités intellectuelles.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les principales manifestations de certains troubles comportant des phases d'évolution. | <p>Échelle de Riesberg, plongeon rétrograde, cycles de la maladie bipolaire.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les principales causes. | <p>Contexte familial et social, évènements déclencheurs, facteurs de risque, aspect génétique, habitudes de vie perturbées.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les conséquences sur la personne et son environnement. | <p>Sur les plans physique, intellectuel, affectif, familial et social, préjugés, négligence dans les activités de la vie quotidienne et domestique.</p> |

2 Établir une relation de confiance avec des personnes présentant des problèmes de santé mentale.

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Se soucier de l'état actuel de la personne. | <p>Signes physiques, intellectuels, émotifs et sociaux, capacité d'écoute, niveau d'anxiété.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les signes d'anxiété. | <p>Signes physiques, intellectuels, émotifs et sociaux.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les situations favorables à l'utilisation du toucher. | <p>Approche progressive, détection des signes non verbaux de la personne.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> Utiliser des moyens pour faciliter la prestation des soins et des services. | <p>Approches lors de délires, d'hallucinations, d'idées suicidaires, de comportements inadéquats.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> Adopter des moyens pour mettre en place les limites nécessaires aux interventions. | <p>Nature des limites, buts poursuivis, dangers des abus de pouvoir, façon d'instaurer des limites, difficultés liées à l'intervenant, au client et à l'environnement.</p> |

3 Établir une relation de confiance avec des personnes atteintes de déficit cognitif.

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> S'informer sur l'histoire de vie de la personne. | <p>Différentes sources d'information, évènements marquants, routine, champs d'intérêt, plongeon rétrograde.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les facteurs susceptibles de susciter des comportements perturbateurs. | <p>Douleur, environnement physique, environnement humain, changement de routine.</p> |

Approches en santé mentale	Code :	251554
----------------------------	--------	--------

- Utiliser des moyens pour diminuer ou prévenir les comportements perturbateurs et faciliter la prestation de soins et de services. Diversion, toucher affectif, réminiscence, validation affective, intonation de la voix, phrases courtes, orientation spatiotemporelle.

4 Établir une relation de confiance avec des personnes atteintes d'incapacités intellectuelles.

- Reconnaître le stade de développement de la personne. En relation avec le développement cognitif, moral, social et affectif.
- Prendre en considération les routines et les rituels. Nature, buts, importance, conséquences de leur non-respect.
- Reconnaître les facteurs susceptibles d'engendrer des comportements inadéquats. Tâche trop difficile, fatigue, manque de motivation.
- Utiliser des moyens pour prévenir ou contrôler les comportements inadéquats. Présence, affection, retrait, changement d'activité, ignorance intentionnelle.
- Utiliser des moyens pour communiquer et faciliter la prestation des soins et des services. Éléments à considérer : stades du développement de la personne, routines et rituels de la personne. Façons d'entrer en communication : accompagnement, suppléance.

5 Agir auprès de personnes présentant un épisode de crise.

- Repérer les situations à risque. Évènements déclencheurs, antécédents d'alcoolisme, de violence ou de toxicomanie.
- Repérer les signes précurseurs. Signes d'anxiété, manifestations physiques et verbales.
- Analyser la situation dangereuse et le risque du passage à l'acte. Environnement physique, humain, niveau d'escalade, état de la personne, décision d'intervenir.
- Décider de l'approche à utiliser. Dispositions personnelles, protocole d'intervention, techniques de communication verbale et non verbale en vue d'éviter l'escalade.
- Utiliser des mesures de remplacement de la contention. Aménagement des lieux, surveillance accrue, utilisation d'un fauteuil en position inclinée, activités récréatives ou occupationnelles, diversion, changement de lieu, aires sécuritaires d'errance, programme d'exercices.

6 Promouvoir l'actualisation du potentiel des personnes atteintes.

- Considérer les capacités, les limites, les goûts et les champs d'intérêt de la personne. Encouragement des personnes à faire des activités selon leurs goûts et leurs capacités, possibilité de faire des choix, suggestion d'activités selon leurs goûts et leurs capacités.

Approches en santé mentale	Code :	251554
----------------------------	--------	--------

- Utiliser des moyens de stimulation et des activités occupationnelles. Jeux, encouragements verbaux, chant, méthode *Communiquer et apprendre par pictogrammes* (CAP), programme *Treatment and education of autistic and related communication handicaped children* (TEACCH).
- Utiliser des moyens pour favoriser l'intégration sociale. Tenue vestimentaire appropriée, comportements sociaux acceptables, simplification des tâches, expérimentation de nouvelles situations, implication des familles ou des proches aidants.

Compétence 9 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Appliquer des procédés de soins d'assistance.

Contexte de réalisation

- Dans des situations se limitant aux milieux de vie et au domicile.
- À partir du plan d'intervention.
- À l'aide de l'équipement et du matériel appropriés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Déplacer une personne.

- Choix et exécution corrects de la manœuvre de déplacement.
- Aide appropriée à la marche.
- Aide appropriée au déplacement en fauteuil roulant.

2 Dispenser des soins d'hygiène.

- Choix et exécution corrects des procédés de soins.
- Observation attentive de l'état de la peau.
- Respect de l'intimité.

3 Dispenser des soins liés à l'élimination.

- Choix et exécution corrects des soins d'assistance liés à l'élimination.
- Respect de l'intimité.

4 Dispenser des soins de confort.

- Choix judicieux des moyens destinés à prévenir les plaies de pression.
- Positionnement approprié de la clientèle.
- Changement correct de la literie.
- Vérification du niveau de confort auprès de la clientèle.

5 Dispenser des soins liés à l'habillement.

- Choix judicieux des vêtements.
- Application correcte des techniques d'habillement selon la condition de la personne.
- Respect des goûts de la clientèle.
- Respect de l'intimité.

6 Aider une personne à s'alimenter et à s'hydrater.

- Choix judicieux de moyens destinés à favoriser un environnement propice à la prise de repas.
- Utilisation appropriée du matériel.
- Respect du rythme de la personne.
- Positionnement approprié de la personne.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Application correcte du processus de travail.
- Prise en considération de l'état physique et émotif de la personne ainsi que de son environnement.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité au travail.
- Respect des principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires (PDSB).
- Adoption de comportements respectant le décorum et les valeurs des métiers.
- Utilisation, entretien et rangement appropriés du matériel, de l'équipement et de l'espace de travail utilisés.
- Utilisation du vocabulaire approprié.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Déplacer une personne.

- | | |
|--|---|
| • Planifier le travail à effectuer. | Temps alloué, tâches à accomplir, évaluation de la situation de travail, lieu de l'intervention, vérification de l'aide que peut fournir la clientèle, matériel disponible. |
| • Utiliser le matériel, l'équipement et l'espace de travail. | Fauteuil roulant, lève-personne, barre plafond-plancher, marchette, ceinture de marche, béquille, canne, tripode, piqué, alèse, levier à station debout, planchette de transfert, entretien et rangement du matériel. |
| • Appliquer les principes de déplacement sécuritaire. | Niveaux d'assistance requis, positionnement, prises, principes du mouvement, mouvement naturel, transfert de poids, contrepoids, communication avec la personne, synchronisation avec une autre personne. |
| • Effectuer des manœuvres de déplacement. | Manœuvres pour lever une personne d'un fauteuil, la monter sur un lit, l'asseoir au bord du lit et la remettre dans le fauteuil; manœuvres de transfert dans la baignoire, le lit et le fauteuil. |
| • Aider la clientèle à marcher. | Stimulation, prises, positionnement, mouvements. |
| • Déplacer la clientèle en fauteuil roulant. | Positionnement, sécurité, manœuvres. |

Procédés de soins d'assistance	Code :	251568
--------------------------------	--------	--------

2 Dispenser des soins d'hygiène.

- | | |
|--|---|
| • Planifier le travail à effectuer. | Matériel requis, temps alloué, tâches à accomplir, évaluation de la situation de travail, lieu de l'intervention, vérification de l'aide que peut fournir le client, collaboration avec un collègue de travail ou un proche aidant. |
| • Utiliser le matériel, l'équipement et l'espace de travail nécessaires aux soins d'hygiène. | Baignoire, chaise de transfert, douche-civière, douche, banc de transfert avec dossier, planche de bain, banc de bain, tapis de bain, nettoyage, désinfection, entretien et rangement du matériel. |
| • Reconnaître les caractéristiques d'une peau saine. | Coloration, pigmentation, pilosité. |
| • Respecter l'intimité de la clientèle. | Couvrir la personne, fermer les portes et les rideaux. |
| • Donner un bain. | Bain complet et partiel, bain au lit, dans la baignoire, au lavabo. |
| • Dispenser des soins buccaux. | Brossage des dents, nettoyage des prothèses dentaires, solutions buccales, observation des muqueuses, situations à risque (NPO-oxygène-tube nasogastrique), utilisation du matériel d'oxygénothérapie. |
| • Entretenir des prothèses auditives et des lunettes. | Types de prothèses et leur fonctionnement. Méthode d'entretien, manipulation, mode d'installation et précautions. |
| • Entretenir les ongles. | Observation de l'état des ongles. Rôle du podiatre et de l'infirmière spécialisée en soins des pieds. Procédure, contre-indications. |
| • Raser la barbe. | Matériel requis, étapes et procédure. Entretien du rasoir. |
| • Laver les cheveux. | Étapes et procédure au lit, dans le bain et au lavabo, matériel requis. |
| • Frictionner le dos. | Techniques et produits à utiliser. |

3 Dispenser des soins liés à l'élimination.

- | | |
|---|--|
| • Appliquer des moyens facilitant l'élimination. | Hydratation, alimentation, confort. |
| • Utiliser le matériel nécessaire à la prestation des soins liés à l'élimination. | Chaise d'aisances, bassin de lit, urinal. |
| • Se soucier de protéger l'intimité de la personne. | Couvrir la personne, fermer les portes et les rideaux. |

Procédés de soins d'assistance	Code : 251568
--------------------------------	---------------

• Mettre une culotte protectrice.	Technique, types de protections, conséquences psychologiques sur la personne, fréquence des changements.
• Installer un condom urinaire.	Types de condoms, raisons de son utilisation, technique d'installation, fréquence des changements, installation du sac collecteur, vidange et entretien du sac collecteur d'urine.
4 Dispenser des soins de confort.	
• Reconnaître les facteurs pouvant provoquer une plaie de pression.	Présence de plis, absence de mobilisation, vêtement mal ajusté, malnutrition.
• Prévenir les plaies de pression.	Positionnement, friction, massage, literie, matelas à pression alternative.
• Positionner une personne.	Positionnement de décubitus latéral, de décubitus dorsal, de Fowler, installation au lit, dans un fauteuil.
• Faire un lit.	Lit occupé, avec ou sans alèse, piqué, matériel requis, étapes et procédure.
• Se soucier du confort de la clientèle.	Vérification du confort et du bien-être de la clientèle, alignement corporel, observation du langage verbal et non verbal, application de crème hydratante.
• Utiliser le matériel nécessaire aux soins de confort.	Coussin, couverture, oreiller.
5 Dispenser des soins liés à l'habillement.	
• Se soucier du confort et des goûts de la clientèle.	Choix des vêtements en fonction des habitudes antérieures et de la mobilité. Vêtements adaptés.
• Aider la clientèle à se vêtir et à se dévêtir.	Clientèle alitée, atteinte d'une hémiplegie, porteuse d'un plâtre, d'une orthèse ou d'une prothèse, aveugle.
• Mettre en place des bas-support anti-embolie.	Procédé et entretien.
6 Aider une personne à s'alimenter et à s'hydrater.	
• Utiliser des moyens pour favoriser un environnement propice à la prise d'un repas.	Endroit calme et propre, préparation et disposition des aliments, respect des goûts de la personne.
• Installer la personne.	Souci du confort au lit, dans un fauteuil, à la salle à manger.
• Utiliser le matériel servant à l'alimentation	Matériel adapté.

Procédés de soins d'assistance	Code :	251568
--------------------------------	--------	--------

- Fournir l'aide nécessaire. Aide partielle ou totale, souci du contact visuel avec la personne, positionnement.
 - Favoriser l'hydratation. Rappels fréquents, liquides variés en quantité suffisante, prise en considération de l'état de la personne et de la température ambiante.
- Et pour l'ensemble de la compétence*
- Appliquer le processus de travail. Prendre connaissance de l'information nécessaire. Entrer en relation. Choisir une méthode de travail. Planifier ses interventions. Donner les services ou les soins demandés. Faire une autocritique de sa prestation de services ou de soins. Assurer le suivi de l'intervention.
 - Fournir des renseignements et des explications à la clientèle et à son entourage. Façon de procéder lors des soins, prévention des risques d'accident, principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires.
 - Considérer la présence des proches aidants lors des soins d'assistance. Assistance lors des soins, accompagnement, soutien.
 - Ajuster ses soins aux différentes clientèles. Nourrisson, enfant, personnes adolescentes, adultes et âgées. Niveau d'assistance selon le potentiel et les incapacités de la personne.
 - Reconnaître les risques et les sources de danger de la situation de travail. Risques : posture statique ou contraignante, mouvements répétés. Sources de danger : clientèle, intervenante ou intervenant, environnement, équipement, temps, tâche, organisation du milieu physique.

Premiers secours	Code :	251572
------------------	--------	--------

Compétence 10 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Dispenser les premiers secours.

Contexte de réalisation

- Seul ou en collaboration avec des professionnels ou des non-professionnels.
- auprès de personnes de tous les âges.
- À partir des lois, des codes, des chartes et des règlements en vigueur.
- À l'aide de l'équipement ou du matériel disponible.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | | |
|--|---|
| 1 Appliquer les techniques de maintien et de restauration des fonctions vitales. | <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste des fonctions vitales. • Choix judicieux de la technique de désobstruction des voies respiratoires, de respiration artificielle ou de massage cardiaque. • Exécution rapide et conforme des techniques. |
| 2 Intervenir dans des cas d'hémorragie et d'état de choc. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance exacte des types d'hémorragie. • Reconnaissance précise d'un état de choc. • Utilisation rapide et judicieuse de la pression, de l'élévation et du repos. • Utilisation correcte de mesures visant à prévenir la contamination par le sang. |
| 3 Intervenir dans des cas de blessures musculo-squelettiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance précise des manifestations de blessures musculo-squelettiques. • Utilisation correcte de moyens pour stabiliser et immobiliser un membre blessé. • Positionnement approprié lors d'un traumatisme à la colonne vertébrale. |
| 4 Intervenir dans des cas de blessures aux yeux. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance précise des types de lésions. • Exécution rapide et judicieuse de l'irrigation de l'œil. • Choix judicieux de moyens pour prévenir l'aggravation des blessures en présence d'un corps étranger pénétrant. |

Premiers secours	Code : 251572
------------------	---------------

- | | |
|---|--|
| 5 Intervenir dans des cas de plaies diverses. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance précise des types de plaies. • Positionnement approprié de la personne en fonction de la nature et de la localisation de la plaie. • Utilisation juste de moyens pour conserver un segment amputé. • Intervention rapide et juste lors d'une plaie au thorax. • Choix judicieux de moyens pour prévenir la contamination et l'hypothermie en présence d'une éviscération. |
| 6 Intervenir dans des cas de problèmes liés à la chaleur ou au froid. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance précise des manifestations des divers problèmes liés à la chaleur ou au froid. • Intervention rapide et appropriée dans les cas d'hypothermie, d'épuisement par la chaleur et de coup de chaleur. • Utilisation juste de moyens pour diminuer la douleur, prévenir l'infection et la contamination en présence de brûlures. |
| 7 Intervenir dans des cas d'intoxication. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance précise des manifestations liées aux divers types d'intoxication. • Choix judicieux des gestes à poser en fonction des divers types d'intoxication. |
| 8 Intervenir dans des cas de réaction allergique. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance précise des manifestations de réaction allergique. • Application correcte des techniques de premiers soins lors d'une réaction allergique. • Appréciation juste des limites de sa fonction pour l'utilisation de l'adrénaline. |
| 9 Intervenir dans des cas de problèmes médicaux. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des manifestations liées à divers problèmes médicaux. • Intervention rapide et judicieuse en présence d'une douleur thoracique. • Mise en place de moyens appropriés pour prévenir les blessures lors de convulsions. • Intervention rapide et judicieuse en présence d'hypoglycémie. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect intégral du plan général d'intervention.
- Démonstration d'une attitude calme et d'une maîtrise de soi.
- Communication efficace pour rassurer la victime et ses proches.
- Respect des limites de sa fonction.
- Respect des protocoles d'intervention de l'établissement de santé.
- Transmission claire et précise de l'information à la personne responsable.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Appliquer les techniques de maintien et de restauration des fonctions vitales.

- | | |
|--|---|
| • Distinguer les étapes du plan général d'intervention. | Principes du secourisme, présence d'une ou de plusieurs victimes. |
| • Repérer les situations dangereuses. | Aspects juridiques, nature des risques pour la victime et le secouriste, mesures de protection. |
| • Communiquer avec les services préhospitaliers d'urgence. | Ambulanciers, premiers répondants, policiers, pompiers, nature de l'information à transmettre. |
| • Évaluer l'état de conscience, la respiration, le pouls et les signes visibles de la circulation. | Ouverture des voies respiratoires, prise du pouls carotidien et reconnaissance des signes visibles de la circulation. |
| • Repérer les structures anatomiques. | Localisation des voies respiratoires, des poumons et du cœur. |
| • Participer à l'identification des situations à risque et à la sensibilisation aux moyens de prévention. | Identification des dangers dans la vie quotidienne, au travail, causes médicales (infarctus du myocarde, angine, accident vasculaire cérébral) ou traumatiques, facteurs de risque des maladies cardio-vasculaires et cérébro-vasculaires. |
| • Prendre en compte les particularités relatives au bébé, à l'enfant et à l'adulte dans les manœuvres de désobstruction des voies respiratoires, de respiration artificielle, de défibrillation externe automatisée et de réanimation cardio-respiratoire. | Victime consciente ou inconsciente, prise du pouls brachial ou carotidien, vitesse de compression, rapport ventilation/compression, position latérale de sécurité, conditions permettant l'arrêt des manœuvres, défibrillation externe automatisée. |

Premiers secours	Code :	251572
------------------	--------	--------

2 Intervenir dans des cas d'hémorragie et d'état de choc.

- Observer les signes d'une hémorragie interne et d'une hémorragie externe. Saignement veineux ou artériel, rigidité abdominale.
- Observer les signes d'un état de choc. Signes en relation avec les différents systèmes du corps.
- Participer à l'identification des situations à risque et à la mise en place de moyens de prévention. Causes médicales ou traumatiques, identification des dangers dans la vie quotidienne et au travail.
- Utiliser le matériel disponible. Matériel spécialisé, adaptation du matériel d'usage commun.

3 Intervenir dans des cas de blessures musculo-squelettiques.

- Situer les structures anatomiques. Muscles, articulations, ligaments, colonne vertébrale.
- Observer les manifestations des différents types de blessures. Fracture ouverte ou fermée, entorse, fracture de la colonne vertébrale, fracture du crâne.
- Participer à l'identification des situations à risque et à la mise en place de moyens de prévention. Causes médicales ou traumatiques, identification des dangers dans la vie quotidienne et au travail.
- Utiliser le matériel de stabilisation ou d'immobilisation disponible. Planche dorsale, stabilisation avec les mains, attelles, écharpe.

4 Intervenir dans des cas de blessure aux yeux.

- Participer à l'identification des situations à risque et à la mise en place de moyens de prévention. Corps étranger, brûlures chimiques ou par rayonnement.
- Utiliser diverses techniques. Irrigation de l'œil, pansement humide, immobilisation de la tête.

5 Intervenir dans des cas de plaies diverses.

- Observer divers types de plaies. Plaies avec ou sans corps étranger, sur diverses parties du corps, éviscération, amputation.
- Participer à l'identification des situations à risque et à la mise en place de moyens de prévention. Causes médicales ou traumatiques.
- Utiliser diverses techniques. Pansement compressif, pansement étanche à trois voies, bande triangulaire.

6 Intervenir dans des cas de problèmes liés à la chaleur ou au froid.

- Observer différents types de brûlures et de gelures. En fonction de l'étendue, de la profondeur, de l'agent causal, du site touché.

Premiers secours	Code :	251572
------------------	--------	--------

Observer les manifestations d'hypothermie et d'hyperthermie.	Manifestations locales et systémiques.
Participer à l'identification des situations à risque et à la mise en place de moyens de prévention.	Causes traumatiques, exposition prolongée au froid ou à des chaleurs intenses.
Utiliser diverses techniques.	Modification de l'environnement, hydratation, réchauffement progressif, pansements secs ou humides.
7 Intervenir dans des cas d'intoxication.	
Identifier les types d'intoxication.	Par absorption cutanée, ingestion, inhalation.
Participer à l'identification des situations à risque et à la mise en place de moyens de prévention.	Aliments avariés, gaz toxiques, produits chimiques.
Observer les manifestations d'une intoxication.	Manifestations locales ou systémiques.
Prendre les précautions nécessaires en fonction des risques.	Connaissance du système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).
8 Intervenir dans des cas de réaction allergique.	
Observer les manifestations d'une réaction allergique locale ou systémique et d'un choc anaphylactique.	Définition des termes : réaction allergique locale ou systémique, choc anaphylactique.
Participer à l'identification des situations à risque et à la mise en place de moyens de prévention.	Lecture des étiquettes, vêtements de protection.
Utiliser diverses techniques.	Adrénaline par auto-injecteur, positionnement, administration et réglementation.
9 Intervenir dans des cas de problèmes médicaux.	
Observer les manifestations de divers problèmes médicaux.	Infarctus, angine, accident vasculaire cérébral, convulsions, hypoglycémie.
Utiliser diverses techniques en fonction des problèmes identifiés.	Positionnement, aide à l'administration de nitroglycérine.

Soins palliatifs	Code :	251581
------------------	--------	--------

Compétence 11 Durée 15 h Unités 1

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Assister les personnes en soins palliatifs.

Contexte de réalisation

- Dans des situations représentatives des milieux de vie, des unités de soins et du domicile.
- À partir du plan d'intervention.
- En collaboration avec l'équipe.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | | |
|--|--|
| 1 Établir des liens entre sa perception de la mort et l'approche en soins palliatifs. | <ul style="list-style-type: none"> • Examen attentif de sa perception de la mort. • Reconnaissance juste des principes que sous-tend l'approche en soins palliatifs. • Comparaison juste de sa perception de la mort et de l'approche en soins palliatifs. |
| 2 Établir une relation de confiance avec la personne en fin de vie et ses proches. | <ul style="list-style-type: none"> • Adoption d'attitudes favorisant un climat de confiance. • Démonstration d'empathie et de compassion. |
| 3 Considérer les besoins de la personne en fin de vie et ceux de ses proches. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des altérations des différents systèmes en phase terminale. • Reconnaissance juste des manifestations de l'agonie. • Reconnaissance juste des étapes du deuil. • Observation attentive des réactions de la personne et de ses proches. • Réponse appropriée aux besoins d'information de la personne et de ses proches. |
| 4 Considérer les moyens de répondre aux besoins de la personne en fin de vie et à ceux de ses proches. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de moyens pour soulager les divers inconforts physiques. • Utilisation appropriée de moyens pour soulager la douleur morale. • Prise en considération de la collaboration des proches aidants. |
| 5 Examiner ses attitudes au regard de l'approche en soins palliatifs. | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination réaliste de ses forces et de ses faiblesses. • Détermination juste de moyens pour améliorer ses attitudes. • Reconnaissance juste de son rôle. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Respect des valeurs de la personne.
- Respect de la dignité et de l'intimité de la personne.
- Reconnaissance de ses limites personnelles et professionnelles.
- Respect du plan d'intervention en cohésion avec l'équipe.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Établir des liens entre sa perception de la mort et l'approche en soins palliatifs.

- Se situer au regard de la mort. Perception de la mort : expériences antérieures, valeurs, peurs, attentes, croyances, sens de la vie et de la mort,
- Reconnaître les principes que sous-tend l'approche en soins palliatifs. Soutien de la vie, vision de la mort comme un processus normal, atténuation de la douleur et des autres symptômes physiques, intégration des aspects psychologiques et spirituels, participation active de la personne en fin de vie, valeur intrinsèque de la personne.

2 Établir une relation de confiance avec la personne en fin de vie et ses proches.

- Adopter des attitudes favorisant un climat de confiance. Respect du silence, disponibilité, visites fréquentes, souci des détails, souci du vécu des proches.
- Démontrer de l'empathie et de la compassion. Respect de l'histoire de vie de la personne, de son rôle social et familial.

3 Considérer les besoins de la personne en fin de vie et ceux de ses proches.

- Observer les altérations des différents systèmes. Dyspnée, toux, vomissements, sécheresse de la bouche, constipation, anorexie, signes de douleur, dysphagie.
- Observer les signes de l'agonie. Respiration difficile et bruyante, agitation, somnolence, sécrétions abondantes, hyperthermie.
- Observer les réactions de la personne et de ses proches. Phases du deuil et réactions associées à ces phases, annonce du diagnostic, perception du sens de la mort par la personne et ses proches, perturbations du fonctionnement familial et social, double position des proches : obtenir du soutien et en offrir.

Soins palliatifs	Code :	251581
------------------	--------	--------

4 Considérer les moyens de répondre aux besoins de la personne en fin de vie et à ceux de ses proches.

- | | |
|--|---|
| • Considérer les façons de collaborer avec les proches aidants. | Participation des proches aidants, limites physiques et émotionnelles des personnes. |
| • Utiliser des moyens pour répondre aux divers inconforts physiques. | Soins de la bouche, positionnement, alimentation, soins de la peau. |
| • Utiliser des moyens pour soulager la douleur morale. | Facteurs d'influence, présence, thérapies alternatives, soutien spirituel, respect des désirs de la personne, soutien de l'espoir. |
| • Considérer les besoins de la personne et de ses proches. | Réponse aux questions, ressources d'aide disponibles, prise en considération des choix et des valeurs individuelles, familiales et culturelles, rituels mortuaires. |

5 Examiner ses attitudes au regard de l'approche en soins palliatifs.

- | | |
|--|---|
| • Déterminer ses forces et ses faiblesses. | Capacité à gérer ses peurs, à démontrer de l'empathie et de la compassion, à maintenir une juste distance émotionnelle, à accepter ses limites. |
| • Explorer des moyens pour s'approprier à l'accompagnement de personnes en fin de vie. | Compréhension du rôle d'accompagnement : réceptivité aux commentaires, discussion avec ses pairs. |

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Utiliser des moyens de recherche d'emploi.

Éléments de la compétence

- Consulter des sources d'information.
- Planifier une recherche d'emploi.
- Préparer les documents nécessaires à la recherche d'un emploi.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer des étapes à suivre pour rechercher un emploi.
- Prendre connaissance des sources d'information disponibles au moment de la recherche d'un emploi.
- Prendre connaissance des éléments devant être présents dans un curriculum vitæ et une lettre de présentation.
- Déterminer les milieux de travail correspondant à ses champs d'intérêt.

Phase de réalisation

- Planifier sa stratégie de recherche d'emploi.
- Rédiger un curriculum vitæ et une lettre de présentation.
- Effectuer les démarches prévues dans son plan de recherche d'emploi.
- Participer à des simulations d'entrevues avec un employeur ou une employeuse.
- Tenir un journal de bord faisant état des étapes de son plan de recherche d'emploi et des démarches effectuées.

Phase de synthèse

- Analyser l'efficacité de son plan de recherche d'emploi.
- Présenter les résultats de son évaluation ainsi que le bilan de ses travaux et de ses démarches.

Conditions d'encadrement

- Mettre à la disposition des élèves toute documentation pertinente.
- Animer et encadrer les discussions de groupe.
- Stimuler la participation et l'expression individuelle.
- Organiser les activités de simulation et fournir du soutien aux élèves.
- Susciter le sérieux et le respect d'autrui au moment des présentations et des évaluations.
- Encourager l'autocritique.

Critères de participation

Phase d'information

- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.
- Participe aux discussions de groupe.

Phase de réalisation

- Produit un curriculum vitæ et une lettre de présentation.
- Participe aux activités.
- Note, dans son journal de bord, les données relatives aux étapes de son plan de recherche d'emploi et y décrit les démarches effectuées.

Phase de synthèse

- Présente le bilan de son expérience.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

- | | |
|--|---|
| • Procéder à des recherches auprès de différents établissements. | Importance, services offerts, orientations, structure.
Sources d'information. Recherche sur Internet.
Documents de référence. |
| • Analyser des offres d'emploi. | Exigences quant à la formation et à l'expérience.
Comparaison avec ses objectifs de carrière. |
| • Reconnaître les caractéristiques d'un curriculum vitæ. | Définition du curriculum vitæ et de ses avantages.
Types de curriculum vitæ avec leurs composantes. |
| • Reconnaître le rôle de la lettre de demande d'emploi. | Intérêt. Présentation du curriculum vitæ. Disponibilité pour une entrevue. |
| • Reconnaître les caractéristiques d'une lettre de demande d'emploi. | Accent mis sur les attitudes, les qualités et les comportements recherchés par les employeurs.
Qualités d'une lettre de demande d'emploi bien faite.
Renseignements contenus. |

Phase de réalisation

- | | |
|--|---|
| • Saisir l'importance de se préparer en prévision d'une entrevue. | Présentation, réponses appropriées, questions.
Information à recueillir, attentes de l'employeur.
Comportement et tenue vestimentaire. Attitudes. |
| • Distinguer les différents types d'entrevues. | Individuelles, faites par un comité, avec mises en situation, en présence d'autres candidats. |
| • Se soucier de l'impression produite sur une employeuse ou un employeur potentiels. | Apparence, langage, ponctualité. |

Compétence 13 Durée 105 h Unités 7

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Prodiguer des soins d'assistance en relation avec les activités de la vie quotidienne.

Contexte de réalisation

- À des clientèles des différents milieux de vie et du soutien à domicile.
- À partir de consignes.
- À partir du plan d'intervention.
- À l'aide du matériel et de l'équipement disponibles.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier ses interventions.

- Interprétation correcte du plan d'intervention.
- Clarification pertinente des interventions.
- Prise de notes complètes et pertinentes.

2 Dispenser les soins d'assistance.

- Respect du plan d'intervention et des consignes reçues.
- Préparation et utilisation appropriées du matériel et de l'équipement.
- Respect des goûts et des habitudes de la clientèle.
- Prise en considération du niveau d'assistance requis par la clientèle et de son état général.
- Respect du rythme de la personne.
- Respect des principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires.
- Application correcte des procédés de soins d'assistance.
- Vérification régulière du bien-être de la clientèle.
- Respect de l'intimité de la clientèle.
- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.

3 Observer la clientèle, son environnement et ses habitudes de vie.

- Manifestation discrète de vigilance.
- Pertinence et véracité des observations faites.
- Rapport précis et objectif des observations faites aux personnes concernées, et ce, au moment opportun.

4 Entretenir et ranger le matériel, l'équipement et l'espace de travail utilisés.

- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
- Rangement respectant les habitudes et la sécurité de la clientèle.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Adoption d'attitudes et de comportements en accord avec les valeurs professionnelles et les documents sur l'éthique de l'établissement.
- Manifestation d'une attitude réceptive à l'égard des commentaires.
- Respect de ses limites sur les plans personnel et professionnel.
- Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur dans l'établissement.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Établissement d'une relation aidante avec la clientèle.
- Manifestation d'autonomie dans l'exécution de sa tâche.
- Autocritique objective et constructive.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Planifier ses interventions.

- Reconnaître les modes d'organisation du travail rencontrés à domicile et dans les milieux de vie.
- Reconnaître les étapes préparatoires aux interventions.
- Reconnaître le processus de travail.

Visite des lieux, composition de l'équipe, procédures et consignes du milieu.

Consultation de la fiche client, horaire de travail, clientèles assignées, confirmation des rendez-vous et préparation du matériel, s'il y a lieu.

Prendre connaissance du plan d'intervention. Planifier ses interventions. Donner les services demandés. Faire une autocritique de sa prestation. Assurer le suivi de l'intervention.

2 Dispenser les soins d'assistance.

- Prendre contact avec la clientèle.
- Ajuster ses interventions aux diverses clientèles et situations.

Présentation, participation aux services, intérêt à connaître la clientèle.

Considération de la personne dans sa globalité, comme son état physique et émotif, le contexte, ses habitudes de vie, ses rituels. Matériel disponible, espace de travail. Temps d'exécution raisonnable.

Activités de la vie quotidienne	Code :	251647
---------------------------------	--------	--------

3 Observer la clientèle, son environnement et ses habitudes de vie.

- Relever des observations. Aspects physique, psychologique, familial, social, environnemental et habitudes de vie.
- Faire preuve de discrétion et de respect lors des observations. Regard discret, retrait nécessaire.
- Transmettre ses observations. Rappel des savoirs antérieurs. Raison d'être d'un journal de bord : messages entre collègues pour la continuité des services, information pour la famille. Mise à jour de la fiche client lorsque cela est requis.

4 Entretenir et ranger le matériel, l'équipement et l'espace de travail utilisés.

- Appliquer les savoirs des compétences vues antérieurement.

Et pour l'ensemble de la compétence

- Respecter les lois, les règles et le décorum. Application des savoirs antérieurs.
- S'adapter aux diverses situations. Tant au moment de planifier qu'au moment d'accomplir les tâches.

Compétence 14 Durée 75 h Unités 5

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Intervenir auprès de la clientèle au moyen d'activités occupationnelles.

Contexte de réalisation

- À partir de consignes et de données relatives à la clientèle.
- À l'aide du matériel et de l'équipement nécessaires.
- Avec des clientèles variées.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier son intervention.

- Interprétation correcte des consignes et des données.
- Clarification pertinente des interventions.
- Prise de notes complètes et pertinentes.

2 Choisir des activités occupationnelles.

- Obtention de l'accord et de la collaboration de la clientèle.
- Choix pertinent considérant les besoins, les capacités et les champs d'intérêt de la clientèle.

3 Organiser des activités occupationnelles.

- Mise à contribution optimale de la clientèle.
- Utilisation efficace de moyens permettant la réalisation d'une activité occupationnelle.

4 Participer avec la clientèle à des activités occupationnelles.

- Préoccupation constante du maintien des capacités de la clientèle.
- Respect du rythme et des limites de la clientèle.
- Adaptation efficace aux circonstances imprévues.
- Respect des principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires.
- Respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail.
- Vérification régulière du bien-être de la clientèle.
- Manifestation discrète de vigilance.
- Utilisation d'une approche adaptée à la clientèle et au contexte.
- Gestion efficace du temps.
- Rapport précis, pertinent et objectif des interventions et des observations faites aux personnes concernées, et ce, au moment opportun.

Activités occupationnelles	Code :	251655
----------------------------	--------	--------

5 Évaluer le résultat des activités réalisées avec les personnes concernées.

- Prise en considération de la satisfaction de la clientèle.
- Détermination réaliste des éléments considérés comme satisfaisants et non satisfaisants.
- Détermination de moyens pertinents favorisant l'amélioration de sa performance.
- Participation judicieuse aux échanges.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Adoption d'attitudes et de comportements en accord avec la philosophie et les valeurs professionnelles.
- Manifestation d'une attitude réceptive vis-à-vis des commentaires.
- Respect de ses limites sur les plans personnel et professionnel.
- Respect des consignes de l'établissement et des données reçues.
- Respect des lois, des règlements et des normes en vigueur dans l'établissement.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Planifier son intervention.

- Reconnaître le type d'information à recueillir.

Clientèle : besoins identifiés, nature de la demande, capacités physiques, champs d'intérêt, habitudes de vie. Établissement : politiques et directives, marge de manœuvre auprès de la clientèle.

2 Choisir des activités occupationnelles.

- Associer des activités occupationnelles aux besoins et aux capacités de la clientèle.
- Considérer les éléments nécessaires au choix de l'activité occupationnelle.

Jeux de mémoire, activités de stimulation, sorties récréatives.

Intérêt de la clientèle, ressources du milieu, politiques de l'établissement, durée de la visite, budget disponible.

3 Organiser des activités occupationnelles.

- Prévoir la réalisation d'une activité.

Réservation préalable, transport utilisé, matériel requis.

Activités occupationnelles	Code :	251655
----------------------------	--------	--------

4 Participer avec la clientèle à des activités occupationnelles.

- Appliquer les savoirs des compétences vues antérieurement. Compétences traitant de la relation aidante et des approches en santé mentale.
- Avoir le souci de transmettre ses observations de manière appropriée. Préparation rigoureuse, choix des personnes à qui transmettre l'information, moment opportun.

5 Évaluer le résultat des activités réalisées avec les personnes concernées.

- Appliquer les savoirs des compétences *Établir une relation aidante* et *Interagir au sein d'une équipe*.

Compétence 15 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Adapter ses interventions à la réalité familiale et sociale.

Contexte de réalisation

- Pour des clientèles des différents milieux de vie, du soutien à domicile et du secteur famille.
- À l'aide du plan d'intervention et de documents de référence.
- En interaction avec les membres de l'équipe interdisciplinaire.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Considérer le contexte familial de la clientèle. | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation pertinente entre le mode de fonctionnement de la famille et la nature des relations familiales. • Reconnaissance juste des facteurs susceptibles de perturber les relations familiales et de leurs conséquences. • Reconnaissance de comportements aidants ou nuisibles chez le proche aidant. • Observations pertinentes relatives aux comportements du proche aidant. |
| 2 Considérer les difficultés d'intégration sociale. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des difficultés d'intégration sociale affectant la clientèle. • Reconnaissance juste des conséquences des difficultés d'intégration sociale sur la clientèle. |
| 3 Considérer les particularités inhérentes aux clientèles multiculturelles. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des particularités relatives à la clientèle multiculturelle ayant des répercussions sur la prestation de services. |
| 4 Considérer les conséquences de la violence ou de l'abus sur la clientèle. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des différentes formes de violence ou d'abus. • Reconnaissance juste des facteurs favorisant le développement de la violence ou de l'abus. • Reconnaissance juste des conséquences de la violence ou de l'abus sur les plans personnel et relationnel de la clientèle. |
| 5 Considérer les conséquences des problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie sur la clientèle. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des facteurs favorisant le développement de l'alcoolisme et de la toxicomanie. • Reconnaissance juste des conséquences de l'alcoolisme et de la toxicomanie sur les comportements de la clientèle. |

- | | |
|--|---|
| 6 Considérer les conséquences de la pauvreté sur la clientèle. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des conséquences de la pauvreté sur la qualité de vie de la clientèle. |
| 7 Détecter des indices d'une situation problématique. | <ul style="list-style-type: none"> • Manifestation de vigilance et par rapport aux comportements de la clientèle, à son entourage, à son environnement et à ses habitudes de vie. • Pertinence des indices détectés. |
| 8 Intervenir dans des situations problématiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des données du plan d'intervention. • Reconnaissance juste des responsabilités et des limites de sa fonction. • Considération du cadre légal de la problématique. • Choix approprié du moment pour intervenir auprès de la clientèle. • Adaptation judicieuse et sécuritaire des soins d'assistance selon le contexte. • Empressement à signaler toute situation susceptible de mettre en danger la clientèle. • Reconnaissance des ressources existantes. • Collaboration judicieuse avec l'équipe interdisciplinaire. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Examen attentif des préjugés à l'égard de la clientèle.
- Adoption d'attitudes et de comportements respectant les valeurs, le style de vie et les choix de la clientèle.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- | | |
|--|--|
| 1 Considérer le contexte familial de la clientèle. | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les principaux types de familles. | Traditionnelle, monoparentale, reconstituée, élargie. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître le mode de fonctionnement d'une famille et son influence sur la nature des relations familiales. | Rôles et fonctionnement des membres, règles de fonctionnement, nature de la communication. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître le mode de fonctionnement entre la clientèle et le proche aidant. | Rôles et responsabilités du proche aidant, influence sur la personne aidée, effets sur la vie de chacun, comportements aidants et nuisibles. |

Réalité familiale et sociale		Code :	251666
- Reconnaître les conséquences de certains événements susceptibles de perturber les relations familiales. - Reconnaître les conséquences de certaines problématiques sur les relations familiales. - Considérer l'incidence de l'environnement social sur la personne ou la famille.	Maladie, prise en charge d'un parent malade ou vieillissant et conséquences sur les relations familiales. Violence familiale, abus sexuel, carence du rôle parental et conséquences sur les relations familiales. Aspects économique, culturel, relationnel.		
2 Considérer les difficultés d'intégration sociale.			
- Considérer les facteurs environnementaux reliés aux problèmes d'intégration sociale. - Reconnaître les conséquences relatives aux problèmes d'intégration sociale sur la clientèle.	Marginalité, préjugés sociaux. Perte d'estime de soi, isolement.		
3 Considérer les particularités inhérentes aux clientèles multiculturelles.			
Reconnaître les particularités inhérentes à la clientèle multiculturelle.	Relations familiales, religion, habitudes, croyances, coutumes, barrières linguistiques, relations familiales, connaissance et utilisation des ressources.		
4 Considérer les conséquences de la violence ou de l'abus sur la clientèle.			
- Considérer les différentes formes d'abus susceptibles d'être vécues par la clientèle. - Considérer les facteurs reliés au développement de la violence ou de l'abus.	Abus financier, physique ou psychologique et négligence. Faible estime de soi, situation de dépendance, dynamique familiale, situation financière.		
5 Considérer les conséquences des problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie sur la clientèle.			
- Considérer les différentes formes de toxicomanie affectant les clientèles desservies. - Considérer les facteurs reliés au développement de l'alcoolisme et de la toxicomanie.	Surconsommation de médicaments, mélange d'alcool et de médicaments. Particularités reliées à la clientèle âgée. Histoire et habitudes de vie, deuil, isolement.		
6 Considérer les conséquences de la pauvreté sur la clientèle.			
- Reconnaître les facteurs susceptibles de perturber la situation économique de la clientèle. - Reconnaître les aspects de la vie susceptibles d'être perturbés par la situation économique de la clientèle.	État de santé physique et mentale, contextes culturel et social pouvant amplifier la situation. Alimentation, vie sociale, logement.		

7 Détecter des indices d'une situation problématique.

- Faire preuve de vigilance dans ses observations.

Observations : comportement de la clientèle avec son entourage, changement dans ses habitudes de vie, relation entre l'aidant et la clientèle.

8 Intervenir dans des situations problématiques.

- Reconnaître les responsabilités gouvernementales en matière de services familiaux et sociaux.
- Reconnaître les effets de la situation problématique sur les soins et les services à dispenser.
- Reconnaître les ressources existant en matière de problèmes familiaux et sociaux.
- Déterminer des façons d'intervenir pour faciliter l'intervention.
- Reconnaître les particularités d'intervention dans le secteur de la famille.
- Considérer les responsabilités et les limites de sa fonction, compte tenu du cadre légal de la problématique familiale et sociale.
- Rédiger des notes sur ses observations.

Responsabilités fédérales et provinciales, politiques familiales et sociales, programmes d'aide et services.

État de la personne, agressivité ou apathie, refus de service ou collaboration restreinte, contrôle de l'information ou fermeture de la personne.

Réseaux naturel, communautaire, public et privé.

Adaptation des soins et des services au plan d'intervention : stratégies d'approche, information sur les ressources du milieu.

Soins et services d'assistance : soutien aux parents dans l'exercice de leur rôle, observation et surveillance du milieu, répit, gardiennage.

Obligation de dénoncer, responsabilités professionnelles.

Nature des renseignements, règles de rédaction, caractéristiques d'une note de qualité : pertinence, objectivité, précision, concision, utilisation de la terminologie appropriée.

Et pour l'ensemble de la compétence

- Appliquer un processus de résolution de problèmes.

Prendre connaissance de la problématique. Observer la situation. Rechercher des solutions. Choisir la façon d'adapter les soins. Planifier l'intervention.

Activités de la vie domestique	Code :	251673
--------------------------------	--------	--------

Compétence 16 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Suppléer à l'incapacité de la clientèle dans la réalisation d'activités de la vie domestique.

Contexte de réalisation

- Pour des clientèles des différents milieux de vie et du soutien à domicile.
- auprès de clientèles vulnérables ou à risque.
- À partir du plan d'intervention.
- À l'aide du matériel et de l'équipement appropriés.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1 Prendre connaissance des particularités de l'intervention.

- Prise en considération des données du plan d'intervention.
- Prise en considération des goûts de la clientèle.
- Reconnaissance juste des capacités et des limites physiques et intellectuelles de la clientèle au moment de l'intervention.

2 Cerner les interventions à privilégier en matière de sécurité de l'environnement.

- Manifestation discrète de vigilance.
- Repérage exhaustif des éléments pouvant constituer un danger pour la santé et la sécurité de la clientèle et de ses proches.
- Reconnaissance juste de situations pouvant constituer un danger pour l'auxiliaire.
- Évaluation correcte des risques encourus.
- Interventions réalistes et pertinentes.

3 Suppléer aux tâches d'entretien ménager.

- Exécution correcte et sécuritaire des tâches liées à l'entretien ménager.
- Utilisation sécuritaire des produits.
- Utilisation, entretien et rangement appropriés du matériel, de l'équipement et de l'espace de travail utilisés.

Activités de la vie domestique	Code :	251673
--------------------------------	--------	--------

- | | |
|---|--|
| 4 Préparer des repas. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération de la problématique de santé de la clientèle. • Application des principes d'une saine alimentation. • Respect des goûts et des habitudes alimentaires de la clientèle. • Utilisation judicieuse des aliments disponibles. • Préparation adéquate des aliments. • Durée d'exécution acceptable. • Présentation attrayante des mets. • Utilisation, entretien et rangement appropriés du matériel, de l'équipement et de l'espace de travail utilisés. |
| 5 Donner de l'information et faire des suggestions susceptibles d'améliorer la situation de la clientèle en matière de sécurité, d'alimentation et d'entretien. | <ul style="list-style-type: none"> • Consultation appropriée des membres de l'équipe interdisciplinaire. • Information adaptée à la clientèle. • Formulation de suggestions pertinentes et réalistes. • Respect des limites de sa fonction. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect du plan d'intervention et de la personne dans sa globalité.
- Établissement d'une relation aidante avec la clientèle.
- Respect des règles d'hygiène.
- Souci constant de la santé et de la sécurité pour soi et la clientèle.
- Adoption d'une attitude professionnelle.
- Application d'un processus de travail efficace.
- Maintien et développement des acquis de la clientèle.
- Respect des lois, des directives et des protocoles en vigueur.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Considérer les particularités de la clientèle.

- Distinguer les clientèles susceptibles de recevoir des services pour réaliser les activités de sa vie domestique.

Clientèles présentant un état de santé instable, des problèmes de santé mentale, une incapacité intellectuelle, clientèle en fin de vie, à risque d'abus ou de violence, ou présentant des problèmes de santé liés à l'alimentation.

Activités de la vie domestique	Code :	251673
--------------------------------	--------	--------

- Prendre en considération les objectifs du plan d'intervention. Observation et surveillance du milieu de vie, assistance dans l'organisation concrète et le fonctionnement du milieu de vie.

2 Cerner les interventions à privilégier en matière de sécurité.

- Rappeler l'importance du décorum en matière de sécurité. Savoirs abordés dans les compétences vues antérieurement.
- Analyser des situations pouvant compromettre la sécurité de la clientèle et de l'auxiliaire. Risques de chute, de contamination, lieux insalubres, équipement en mauvais état, présence d'animaux.
- Déterminer des solutions permettant la prévention d'accidents. Différentes façons d'organiser le milieu de vie, achat d'équipement, contrat de service avec la clientèle.

3 Suppléer aux tâches d'entretien ménager.

- Exécuter des méthodes d'entretien. Nettoyage de salles de bain, lessive, lavage de planchers, époussetage. Matériel requis. Notions d'efficacité et de sécurité.
- Utiliser des produits nettoyants. Choix des produits, lecture des étiquettes, contre-indications, préoccupations écologiques.
- Utiliser du matériel facilitant l'exécution des tâches. Coussin du jardinier, tabouret, genouillères.

4 Préparer des repas.

- Reconnaître les caractéristiques d'une saine alimentation. *Guide alimentaire canadien.*
- Reconnaître les conséquences d'une déficience nutritionnelle sur la clientèle. Conséquences physiologiques et psychologiques, perte de poids, anémie, retard dans la guérison des plaies, apathie.
- Reconnaître les facteurs de risque les plus souvent responsables de la malnutrition de la clientèle âgée. Isolement social, revenu insuffisant, inappétence.
- Utiliser des moyens pour stimuler l'appétit. Texture et couleur des aliments, présentation.
- Associer les aliments autorisés et les aliments défendus aux types de régimes les plus souvent suivis. Régime limité en sucre, en sel et en matières grasses, aliments permis, aliments défendus.
- Reconnaître les causes les plus fréquentes d'intoxication alimentaire. Aliments périmés, conservation inadéquate.
- Faire une liste d'épicerie. Habitudes alimentaires, budget disponible, diète particulière.

Activités de la vie domestique	Code :	251673
--------------------------------	--------	--------

5 Donner de l'information et faire des suggestions susceptibles d'améliorer la situation de la clientèle en matière de sécurité, d'alimentation et d'entretien ménager.

- Reconnaître les limites de ses interventions en matière de sécurité de l'environnement, d'alimentation et d'entretien ménager. Politiques de l'établissement, référence aux professionnels de l'équipe interdisciplinaire.
- Expliquer à la clientèle des notions relatives à la sécurité, à l'alimentation et à l'entretien ménager. Information adaptée à la clientèle concernant les étapes et les méthodes.
- Apporter des suggestions. Ressources communautaires disponibles, conseils adaptés à la clientèle.

Et pour l'ensemble de la compétence

- Appliquer le processus de travail. Prendre connaissance du plan d'intervention. Planifier ses interventions. Donner les services demandés. Faire une autocritique de sa prestation. Assurer le suivi de l'intervention.
- Rappeler l'importance de la santé et de la sécurité au travail. Savoirs abordés dans la compétence *Se situer au regard des métiers et de la démarche de formation.*

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Considérer les règles et les procédures de l'établissement dans l'administration de médicaments et de soins invasifs d'assistance.

Contexte de réalisation

- Dans le cadre légal de la Loi modifiant le Code des professions et autres dispositions législatives dans le domaine de la santé.
- Pour les soins invasifs d'assistance aux activités de la vie quotidienne.
- À partir du plan d'intervention ainsi que des règles et des procédures de l'établissement.
- À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Prendre connaissance de la demande.

- Exhaustivité de l'information recueillie.
- Interprétation juste des consignes.
- Clarification juste des soins à prodiguer avec la personne en autorité.

2 Juger des limites de son intervention.

- Distinction juste des activités exigeant une formation de l'établissement par leur caractère d'exception.
- Reconnaissance des situations à risque.
- Détermination des situations requérant l'aide d'une professionnelle ou d'un professionnel.

3 Suivre les procédures de l'établissement pour l'administration des médicaments.

- Souci de la personne dans sa globalité.
- Respect des règles et des procédures de l'établissement pour distribuer ou administrer les médicaments.
- Reconnaissance juste des précautions à prendre pour chacune des voies d'administration.
- Respect intégral des directives et des consignes inscrites sur la médication.
- Respect intégral de la procédure pour l'administration de l'insuline.

4 Suivre les procédures de l'établissement pour dispenser des soins invasifs.

- Souci de la personne dans sa globalité.
- Reconnaissance juste des précautions à prendre selon le type de soins.
- Respect des consignes de la personne désignée par l'établissement.
- Respect intégral de la procédure selon le soin à dispenser.

- | | |
|---|--|
| 5 Ranger les médicaments et le matériel utilisés. | <ul style="list-style-type: none"> • Rangement correct et sécuritaire des médicaments. • Entretien rigoureux du matériel utilisé. • Disposition sécuritaire du matériel. • Respect intégral des procédures de nettoyage du matériel. • Rangement approprié du matériel. |
| 6 Transmettre l'information aux personnes concernées. | <ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement précis et complet des données sur la fiche ou le document approprié. • Transmission immédiate de l'information, s'il y a lieu. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de ses limites professionnelles selon le cadre légal.
- Reconnaissance juste des situations requérant l'aide d'un professionnel.
- Respect du plan d'intervention.
- Respect des règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie.
- Examen critique de ses besoins de formation.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Prendre connaissance de la demande.

- S'informer sur les soins à donner.

Règles et procédures de l'établissement par rapport à l'administration de médicaments et de soins invasifs d'assistance. Ressources disponibles : rencontre avec le professionnel ou la professionnelle responsable, plan d'intervention, feuille de consignes précisant la tâche et les particularités d'intervention, cahier de techniques de soins ou autres références.

- Interpréter une feuille de consignes.

Type d'information sur une feuille de consignes pour les médicaments et les soins invasifs d'assistance.

2 Juger des limites de son intervention.

- Considérer le cadre légal de la Loi modifiant le Code des professions et autres dispositions législatives dans le domaine de la santé.
Impacts de la déprofessionnalisation pour l'administration des médicaments et des soins invasifs d'assistance. Responsabilités de l'établissement en matière de formation et d'encadrement des personnes non professionnelles. Conséquences du non-respect du cadre légal en matière de dangers pour la clientèle et de poursuites. Clientèle des soins invasifs : personnes dont l'état de santé est stable et qui ne peuvent elles-mêmes se donner les soins en raison d'une perte d'autonomie.
- Prendre en considération les conditions locales d'application du cadre législatif.
Activités autorisées par l'établissement, conditions d'encadrement, spécificité de la documentation.
- Reconnaître ses responsabilités, ses droits et ses obligations.
Distinction entre aidant naturel, personnes non professionnelles et professionnelles; sens et nature des activités non réglementées et réglementées; précision sur le contexte de l'intervention; responsabilités de l'établissement, du professionnel ou de la professionnelle responsable ainsi que de l'auxiliaire; responsabilité civile de l'auxiliaire. Intégrité et honnêteté par rapport à ses besoins de formation et d'encadrement, droit de refus de prodiguer des soins si la demande n'est pas conforme au cadre légal.
- Reconnaître les situations à risque menant à outrepasser ses responsabilités.
Surcharge de travail, demande non conforme de la part de l'employeur, pression de l'établissement, d'un membre de l'équipe de travail, de la clientèle ou des proches.
- Reconnaître les situations requérant l'aide d'un professionnel avant et pendant la prestation du soin.
Modification de l'état de santé de la clientèle, situation inhabituelle, expérience et formation insuffisantes.

3 Suivre les procédures de l'établissement pour l'administration des médicaments.

- Reconnaître les voies d'administration permises.
Voies orale, topique, transdermique, ophtalmique, par inhalation, otique, rectale et sous-cutanée pour l'insuline seulement.
- Reconnaître les différentes formes de médicaments.
Crème, onguent, aérosol, timbre, comprimé.
- Appliquer la procédure pour les voies orale, topique, transdermique, ophtalmique, par inhalation, auriculaire et rectale.
Procédures et précautions à prendre. Moyens pour réagir à des problèmes potentiels, comme un timbre cutané décollé, des gouttes ophtalmiques contaminées.

- Prendre une glycémie capillaire par réflectomètre.

Rappel des notions vues antérieurement sur l'hypoglycémie et l'hyperglycémie dans la compétence sur les maladies et incapacités physiques. Procédures d'utilisation d'un stylo-piqueur et d'un réflectomètre, procédure d'étalonnage d'une nouvelle boîte de bandelettes, comparaison des valeurs, inscription du résultat à l'endroit approprié.

- Administrer de l'insuline par voie sous-cutanée.

Procédure d'administration avec une seringue à insuline : matériel à utiliser, fiches de consignes et d'enregistrement, rotation des sites, angle d'injection, choix du site d'injection, contre-indications. Problèmes potentiels, comme une aiguille non conforme.

4 Suivre les procédures de l'établissement pour dispenser des soins invasifs.

- Appliquer des procédés liés à la respiration.

Rappel des notions vues antérieurement sur les structures anatomiques dans la compétence sur les maladies et incapacités physiques. Procédure pour les soins à donner aux trachéotomisés : aspiration des sécrétions, nettoyage de la canule interne, changement de pansement et de cordon. Signes d'un besoin d'aspiration. Observation de l'état de la peau. Problèmes potentiels, comme une résistance à l'aspiration, des difficultés à respirer, une toux continue.

- Appliquer des procédés liés à l'alimentation.

Rappel des notions vues antérieurement sur l'observation et les soins de la bouche, du nez et de la peau dans la compétence sur les procédés de soins. Procédures de gavage les plus courantes et utilisation du matériel selon le type de gavage : intermittent, continu, par bolus, par gravité, avec une pompe ou une seringue. Problèmes potentiels, comme des difficultés respiratoires, une obstruction du tube, des vomissements.

- Appliquer des procédés liés à l'élimination intestinale.

Rappel des notions vues antérieurement sur les structures anatomiques dans la compétence sur les maladies et incapacités physiques. Procédures de soins : stimulation du réflexe anal, curage rectal, administration d'un lavement de type Fleet. Problèmes potentiels, comme des céphalées, une respiration rapide, de la diaphorèse, une pâleur. Procédure pour changer un appareil collecteur de stomie intestinale et problèmes potentiels.

- Appliquer des procédés liés à l'élimination urinaire.

Rappel des notions vues antérieurement sur les structures anatomiques dans la compétence sur les maladies et incapacités physiques. Procédure : cathétérisme vésical pour l'homme et pour la femme, cathétérisme intermittent, observation des urines. Problèmes potentiels, comme une érection, de la douleur, une résistance, l'insuccès.

5 Ranger les médicaments et le matériel utilisés.

- Ranger les médicaments dans un endroit sécuritaire et approprié.

Endroit désigné, souci des enfants et des personnes atteintes de déficits cognitifs, en fonction des conditions sécuritaires d'entreposage requises.

- Entretenir, conserver et entreposer le matériel. Procédures selon le type de matériel utilisé.

6 Transmettre l'information aux personnes concernées.

- Annoter une fiche de consignes pour les activités d'exception.
- S'assurer de la transmission de l'information.

Règles de rédaction.

Observations et éléments à rapporter.

Et pour l'ensemble de la compétence

- Reconnaître les droits de la personne.

Droit à l'information, droit de refus de soins.

Compétence 18 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Dispenser des soins et des services d'assistance pour le maintien des personnes à domicile.

Contexte de réalisation

- À des clientèles des différents milieux de vie et du soutien à domicile.
- À partir du plan d'intervention et de consignes.
- À l'aide du matériel et de l'équipement disponibles.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Prendre connaissance des données du plan d'intervention.

- Recours approprié aux sources d'information.
- Pertinence de l'information recueillie sur l'état de santé de la personne et les services offerts.
- Clarification des interventions à effectuer.
- Prise de notes complètes et pertinentes.

2 Planifier les interventions à effectuer.

- Prise en considération des données du plan d'intervention et des consignes relatives au travail à accomplir.
- Établissement judicieux des priorités selon l'horaire établi.
- Choix judicieux et préparation adéquate du matériel, de l'équipement et de l'espace de travail.

3 Entrer en relation avec la clientèle.

- Présentation rassurante.
- Écoute attentive.
- Intérêt marqué à connaître la clientèle.
- Utilisation de moyens pertinents visant l'établissement d'une relation aidante.

Assistance à domicile	Code :	251698
-----------------------	--------	--------

- | | |
|---|--|
| <p>4 Dispenser des soins d'assistance en relation avec les activités de la vie quotidienne et domestique.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Respect du plan d'intervention et des consignes reçues. • Utilisation appropriée du matériel et de l'équipement. • Prise en considération du niveau d'assistance requis par la clientèle. • Prise en considération de l'état physique et émotif de la clientèle. • Respect des goûts et des habitudes de la clientèle ainsi que de son intimité. • Choix judicieux de moyens destinés à favoriser ou à maintenir l'autonomie de la clientèle. • Respect des principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires. • Respect des règles d'hygiène et d'asepsie. • Application correcte de soins et de services d'assistance. • Gestion efficace du temps. • Utilisation adéquate d'approches relationnelles facilitant la prestation des soins et des services. |
| <p>5 Observer la clientèle, son environnement et ses habitudes de vie.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Manifestation discrète de vigilance, d'attention et de perspicacité. • Pertinence et véracité des observations faites. • Rapport précis et objectif des observations faites aux personnes concernées, et ce, au moment opportun. |
| <p>6 Entretenir et ranger le matériel, l'équipement et l'espace de travail utilisés.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles d'hygiène et d'asepsie. • Rangement respectant les habitudes et la sécurité de la clientèle. |
| <p>7 Faire part de ses observations au cours de discussions de cas.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des objectifs du plan d'intervention. • Prise en considération de l'état de santé, des habitudes de vie et des ressources de la clientèle. • Préparation rigoureuse de sa présentation. • Clarté et pertinence des renseignements fournis. • Pertinence des questionnements et des commentaires au sujet de la clientèle. • Affirmation claire et respectueuse de son point de vue. |
| <p>8 Suggérer des modifications susceptibles d'améliorer la situation de la clientèle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Propositions pertinentes en relation avec les besoins de la clientèle. • Propositions réalistes considérant les capacités de la clientèle, ses goûts et ses habitudes de vie. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail ainsi que du décorum.
- Adoption d'attitudes et de comportements en accord avec les valeurs professionnelles et les documents de l'établissement traitant de l'éthique.
- Prise en considération de la réalité familiale et sociale de la clientèle.
- Adoption d'attitudes propices au travail d'équipe.
- Manifestation de réceptivité des commentaires.
- Reconnaissance de ses limites sur les plans personnel et professionnel.
- Respect des politiques, des directives et des modes de fonctionnement en vigueur dans l'établissement.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Prendre connaissance des données du plan d'intervention et des consignes relatives au travail à accomplir.
 - Préparer les interventions à effectuer. Confirmation des rendez-vous et de l'horaire de travail selon les clientèles assignées.
- 2 Planifier les interventions à effectuer.
 - Prendre en considération les particularités de la clientèle, les services offerts et le territoire à desservir. État de santé de la personne, visite au centre de jour, traitement médical, préparation de repas, jumelage avec une ou un collègue de travail, déplacements, fréquence des services.
 - Déterminer la priorité des interventions à effectuer. Temps fixé et tâches prévues, besoins exprimés par la clientèle.
- 3 Entrer en relation avec la clientèle.
 - Se présenter à la clientèle. But de la visite, rôle de l'auxiliaire.
 - Démontrer de l'intérêt à connaître la clientèle et ses proches. Habitudes de vie, goûts, loisirs, capacités.
- 4 Dispenser des soins d'assistance en relation avec les activités de la vie quotidienne.
 - Utiliser des moyens favorisant le maintien ou le développement de l'autonomie. Encouragement, stimulation.

Assistance à domicile	Code :	251698
-----------------------	--------	--------

- Utiliser des approches relationnelles facilitant la prestation des soins et des services. Recours à la diversion, respect des routines et rituels.

- Prendre en considération la présence du proche aidant dans les soins et les services d'assistance, s'il y a lieu. Assistance, accompagnement, soutien.

5 Observer la clientèle, son environnement et ses habitudes de vie.

- Appliquer les savoirs de la compétence se rapportant aux activités de la vie quotidienne.

6 Entretenir et ranger le matériel, l'équipement et l'espace de travail utilisés.

- Appliquer les savoirs des compétences vues antérieurement.

7 Faire part de ses observations au cours de discussions de cas.

- Ajuster son horaire en prévision de la discussion de cas. Prévision de temps pour consulter le plan d'intervention, rencontrer les personnes concernées et préparer sa présentation.

- Se préparer pour la discussion de cas. Collecte de données dans les notes sur ses observations et autres sources d'information, évolution de la situation, fiche permettant la préparation de la présentation.

- Reconnaître les particularités d'une présentation de qualité. Structure, synthèse, précision, durée.

8 Suggérer des modifications susceptibles d'améliorer la situation de la clientèle.

- Analyser les observations faites lors des visites de la clientèle. Aménagement fonctionnel de l'espace, proposition d'activités permettant le maintien des acquis, ressources pertinentes.

